

LE DEVOIR

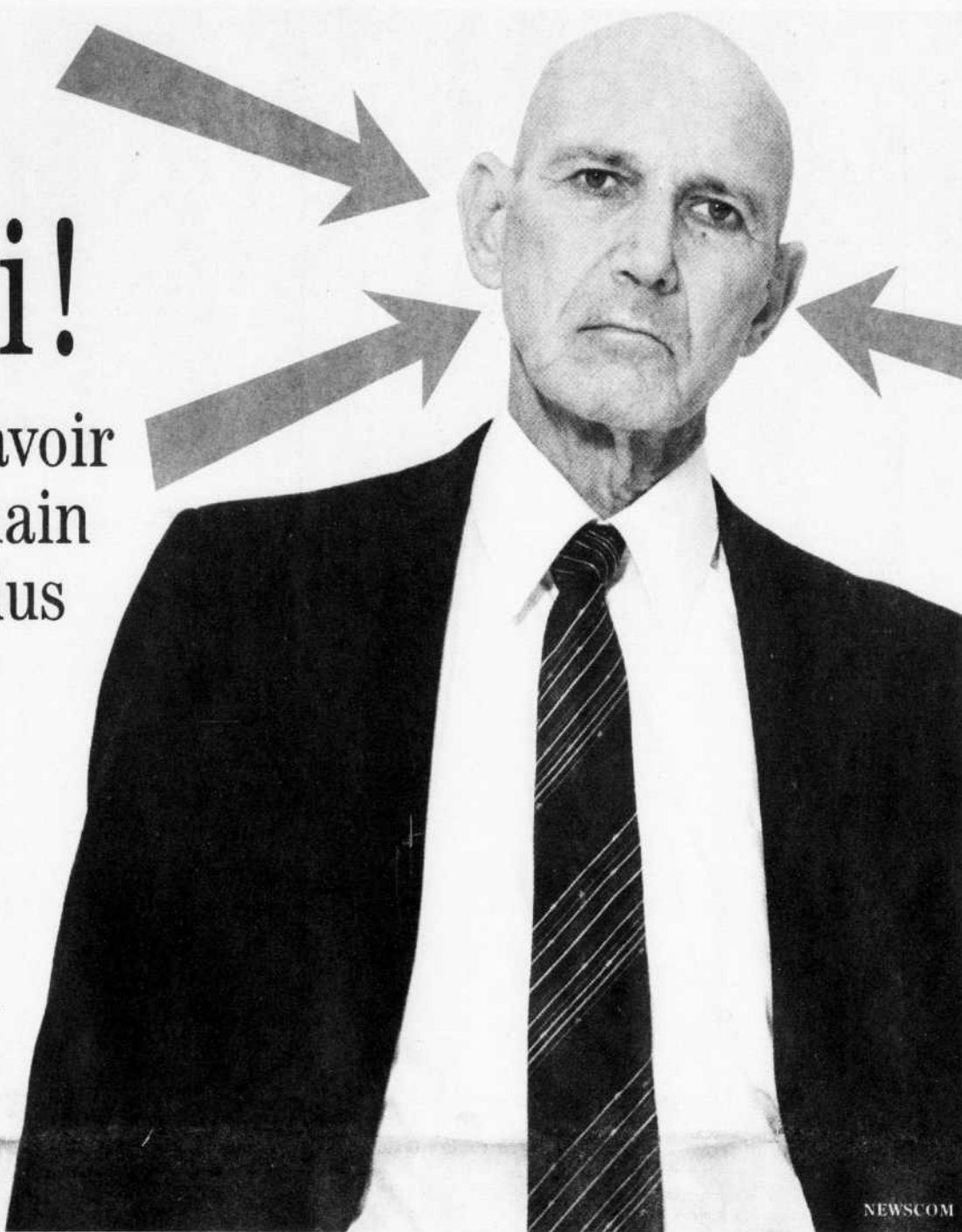
VOL. C N° 13

LE SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 JANVIER 2009

2,44\$ + TAXES = 2,75\$

Vous êtes ici!

À défaut de savoir où il va, l'humain souhaite de plus en plus savoir où il est



FABIEN DEGLISE

Le papa n'a pas manqué une miette du voyage en avion de sa fille, partie prendre l'air à l'autre bout du monde pour les vacances de Noël. «Il y avait du mauvais temps et je voulais être sûr que tout se passe bien», se souvient à l'autre bout du fil Denis Poussart, ex-vice-président à la recherche du Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM). J'ai donc suivi son vol sur mon ordinateur. En temps réel. Pour me rassurer.

Paternel et légitime, cet exercice de surveillance est devenu aujourd'hui un jeu d'enfant dans un coin du cyberspace comme Flytecomm ou Flight Aware, par exemple, où avec un simple numéro de vol — et le nom de la compagnie aérienne — les détails de toutes les envolées à travers le globe se dévoilent désormais sous nos yeux, sur fond de carte numérique. Comme dans une tour de contrôle.

Mieux, au-delà de la représentation en mouvement d'un avion et du tracé de sa route, dans l'espace et le temps, un père angoissé y trouvera aussi des informations cruciales pour se rassu-

rer: durée restante du voyage, vitesse de l'appareil, altitude, température à l'arrivée et force des vents. Entre autres. «Ce n'était pas une question de survie pour moi», dit M. Poussart. Mais la technologie était là, alors j'en ai profité.

L'incursion de ce passionné de technologies dans l'univers de la localisation aérienne pourrait n'être qu'anecdotique. Sauf qu'elle témoigne du symptôme d'une époque qui, après avoir fait résonner dans un ensemble de technologies de l'information,

VOIR PAGE A 10: VOUS ÊTES ICI!

Ottawa dévoile son budget au compte-goutte

■ Injection de deux milliards pour les secteurs les plus touchés par la crise

■ Une attitude irresponsable, dénonce l'opposition

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Le budget du gouvernement Harper comprendra notamment des mesures d'aide de deux milliards de dollars qui profiteront aux travailleurs des secteurs les plus éprouvés par la crise économique, a-t-on appris hier de la bouche du ministre d'Etat Denis Lebel.

«Un milliard pour les communautés touchées par la crise économique et un autre [...] plus spécifiquement [pour] les communautés forestières, minières et des pêches», a indiqué, à Radio-Canada, le ministre d'Etat de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Denis Lebel. Il y aura assurément des éléments là-dedans qui vont permettre au gouvernement canadien de supporter les gens qui vivent actuellement les effets de la crise économique et de la crise forestière.

La ministre fédérale des Ressources naturelles, Lisa Raitt, a indiqué que l'argent aidera les communautés à s'adapter au nouveau climat économique. En plus du fonds, d'autres programmes seront aussi créés pour certains types d'industries, a-t-elle ajouté. Le budget prévoirait 500 millions pour moderniser les fermes et les doter de meilleurs équipements, 50 millions pour agrandir les abattoirs, 50 millions pour promouvoir l'industrie forestière canadienne à l'étranger, 100 millions pour améliorer la technologie de l'industrie forestière et pour créer deux nouvelles agences de développement économique au Canada. Des sources du gouvernement ont par ailleurs



Stephen Harper

■ La liberté mise en jeu ■ Une interface humain-machine > À lire en pages A 4 et A 5



IDÉES

Vieillir en santé

La grande majorité des maladies chroniques peuvent être prévenues par de simples modifications au mode de vie

■ À lire en page C 5

Histoires d'étoiles

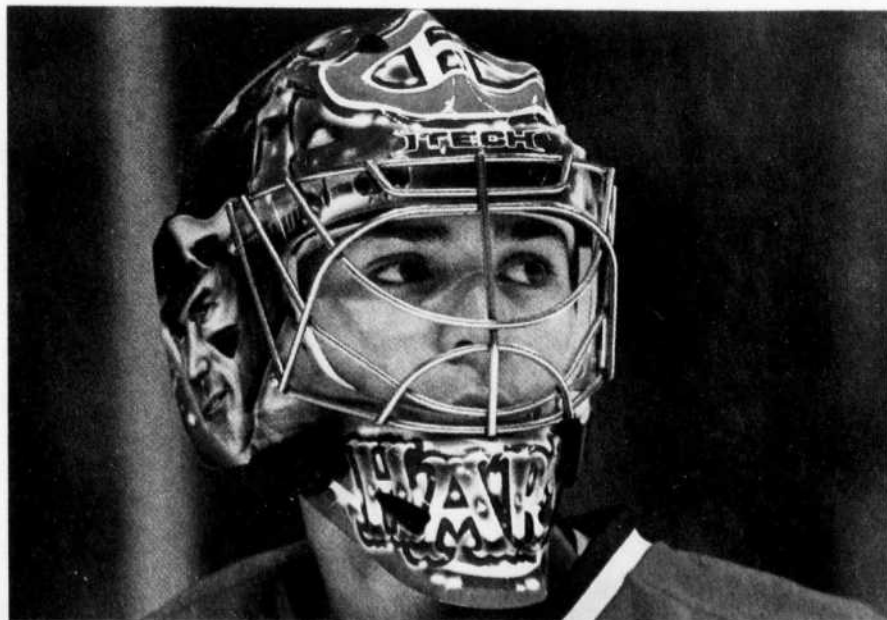
JEAN DION

Tout a commencé par un drame. Ce soir-là du 12 décembre 1933, les Maple Leafs de Toronto rendent visite aux Bruins à Boston. A un moment donné, alors que les deux défenseurs vedettes pourchassent la rondelle en territoire du Toronto, King Clancy, des Leafs, fait trébucher son rival Eddie Shore. Lorsque Shore se relève, il se lance à la poursuite de Clancy, qui est cependant déjà loin.

Aveuglé par la colère, il choisit de s'en prendre au premier Leaf qu'il trouve sur son chemin, en l'occurrence l'attaquant Irvine «Ace» Bailey. Il lui assène un violent coup de bâton par derrière. Bailey chute, et sa tête heurte violemment la glace. Il reste étendu, inconscient.

Ace Bailey est conduit à l'hôpital, où les médecins ne donnent pas cher de sa peau: double fracture du crâne et hémorragie. L'un d'eux va jusqu'à demander à

VOIR PAGE A 10: ÉTOILES



REUTERS

Élu par le public, qui est appelé à choisir la formation partante des deux équipes au match des étoiles de la Ligue nationale de hockey depuis 1985, Carey Price sera l'un des trois gardiens à défendre le filet de l'association de l'Est demain soir au Centre Bell. Il n'aura pas la tâche aisée puisque les rencontres ont donné lieu ces dernières années à du jeu très ouvert et à des scores ridiculement élevés.

■ Autres informations en page B 9

PERSPECTIVES

Libéraux et conservateurs à l'heure des choix...

et des risques politiques

Page C 1

www.editionsides.com

L'état du Québec 2009

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE QUÉBEC D'AUJOURD'HUI

2009

DE RETENIR
Le portrait social du Québec d'aujourd'hui par Simon Langlois

À SAVOIR
La nouvelle image de Jean Charest

LA RÉALITÉ
Le vrai diagnostic du français

LES ÉVALUÉS
Vers un gouvernement autonome du Québec

LES DÉBATS
Transparence, intégrité, innovation: une crise généralisée?

Sous la direction de MIRIAM FAHMY

L'état du Québec 2009

Tout ce qu'il faut savoir sur le Québec d'aujourd'hui

Institut du Nouveau Monde

29,95\$ • 648 PAGES

FIDES F

INDEX

Actualités.....	A 2	Idées.....	C 5
Annonces.....	B 8	Monde.....	A 9
Avis publics..	B 7	Mots croisés..	D 5
Bourse.....	B 2	Météo.....	B 7
Carrières.....	B 6	Perspectives..	C 1
Décès.....	B 8	Rencontres....	D 2
Économie.....	B 1	Sports.....	B 9
Éditorial.....	C 4	Sudoku.....	B 9

ACTUALITÉS

CHUM

Un comité spécial étudiera le rapport d'enquête sur des irrégularités survenues en médecine nucléaire

KATHLEEN LÉVESQUE

Le CHUM vient de mettre en place un comité spécial devant analyser le rapport d'enquête sur la disparition d'isotopes médicaux et d'autres irrégularités qui seraient survenues au département de médecine nucléaire, et faire des recommandations.

Les juricomptables de la firme KPMG ont terminé leur investigation et transmis leurs conclusions. Cette matière étant particulièrement délicate et potentiellement explosive, le comité exécutif du conseil d'administration a décidé de faire appel à des personnes extérieures au CHUM pour créer un comité spécial. Il est formé de Claude Benjamin, le maire de Saint-Bruno, qui a déjà présidé le conseil d'administration du CHUM, de Francine Girard, doyenne de la Faculté de sciences infirmières, et de Marie-Claude Daigneault.

Le mandat du groupe est de prendre avis d'experts, de recevoir le rapport d'enquête et de formuler des recommandations. Ce comité n'a toutefois aucune date butoir pour compléter son travail. «*Ça peut prendre un bon moment*», a affirmé hier la porte-parole du CHUM, Lucie Dufresne.

Le dossier s'étire déjà depuis septembre 2007. C'est à ce moment qu'un groupe de médecins du département de médecine nucléaire a signalé une situation préoccupante, pressant la direction générale de faire la lumière là-dessus. Des allégations d'utilisation d'isotopes médicaux (nécessaires entre autres pour des tests permettant de détecter des cancers), d'équipement, de personnel et d'espace public à des fins privées ont été soulevées. Au moins une fiole d'isotopes médicaux a disparu, a déjà dit au *Devoir* le directeur général par intérim Serge Leblanc.

Ce dernier était jusqu'au printemps dernier directeur des services hospitaliers du CHUM. Le département de médecine nucléaire, alors dirigé par le Dr Raymond Taillefer, était sous la responsabilité administrative de M. Leblanc.

Le Dr Taillefer a quitté ses fonctions et poursuit sa carrière en partageant son temps entre la clinique privée Imatech, appartenant au groupe Medisys, et la pratique médicale dans un hôpital de la Rive-Sud. D'autres personnes sont visées par la plainte des médecins.

Le Devoir

Québec veut que Red Bull fasse une place au français dans son épreuve de patinage

À Montréal, des gens manifestent contre le *Crashed Ice*

ALEXANDRE ROBILLARD

Québec — Le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Sam Hamad, demandera au fabricant de boissons énergétiques Red Bull de changer le nom de sa compétition de patinage extrême, qui se tient en fin de semaine, afin de refléter davantage la réalité francophone de la ville de Québec.

M. Hamad a déclaré hier que l'entreprise pourrait intégrer une dimension française dans «*le nom ou le logo*» de l'événement Red Bull Crashed Ice, qu'elle commandite.

«*S'il y avait un nom français, ce serait encore mieux pour nous, a-t-il dit lors d'un point de presse. Mais ce qui est important pour moi, je trouve que c'est l'impact de l'événement pour la région, c'est l'image de Québec à travers le monde.*»

En fin de journée, le bureau de M. Hamad a transmis aux journalistes une copie d'une lettre envoyée à Red Bull, cosignée par la ministre de la Culture Christine St-Pierre, dans laquelle les représentants du gouvernement se sont montrés beaucoup plus nuancés, n'allant pas jusqu'à réclamer concrètement des changements au nom de l'événement.

«*En aucun cas, nous voulons remettre en question l'appellation de votre marque de commerce et du sport pratiqué lors de l'événement*, ont-ils écrit. *Néanmoins, comme ministres au sein du gouvernement du Québec, nous avons la responsabilité de promouvoir la langue française.*»



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Sophie Beaupré, présidente du Mouvement Montréal français, accompagnée d'une trentaine de personnes a manifesté hier son mécontentement en voyant la compagnie Red Bull afficher en anglais sa compétition de patinage.

En ce sens, nous voulons vous sensibiliser au fait qu'il pourrait s'avérer judicieux, lors d'une prochaine édition, que vous teniez compte de cette spécificité qui est la nôtre au Québec et dans sa capitale nationale.

Une porte-parole de Red Bull, Josée Laperrière, a indiqué qu'au cours des dernières années, l'entreprise a présenté le «*Crashed Ice*» dans d'autres pays et qu'elle souhaite préserver l'uniformité dans l'appellation de la course, durant laquelle les participants dévalent par groupes de quatre une piste

glacée où ils atteignent une vitesse allant jusqu'à 50 km/h.

À Montréal, hier, un organisme militant pour la protection du français a réuni une trentaine de personnes lors d'une manifestation contre l'absence de référence francophone dans le nom de la compétition.

Selon la présidente du Mouvement Montréal français (MMF), Sophie Beaupré, il n'est pas normal qu'un événement aussi populaire porte un nom anglais alors que la grande majorité des participants sont francophones.

«*En refusant de le faire, Red*

Bull crache littéralement sur le français», a-t-elle dit en s'adressant aux manifestants.

Mme Beaupré a affirmé que la manifestation d'hier visait à appuyer l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française, qui a réclamé au début du mois la francisation de l'expression «*crashed ice*», ainsi que l'Office québécois de la langue française (OQLF), un organisme gouvernemental qui a déjà pris contact avec l'entreprise à ce sujet.

La Presse canadienne

PRÉUNIVERSITAIRE



Saviez-vous que...

L'École de musique Vincent-d'Indy permet de devenir interprète, enseignant ou compositeur? Bien entendu! Mais grâce au double DEC, les élèves de Vincent-d'Indy peuvent AUSSI se diriger vers l'écologie, les mathématiques, les sciences sociales, la médecine... Comme dirait Beethoven «*Une portée à cinq lignes, mais les notes sont illimitées!*»

Les programmes jumelés (200.11, 300.11 et 500.11) sont offerts en partenariat avec le Collège Jean-de-Brébeuf.



ÉCOLE DE MUSIQUE
Vincent-d'Indy

628, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Outremont (Québec) H2V 2C5
Téléphone: 514-735-5261
Télécopieur: 514-735-5266
Courriel: admission@emvi.qc.ca
www.emvi.qc.ca



ÉDOUARD
MONTPETIT

EN BREF

Interdit de rendre grâce!

Cornwall, Ont. — Les employés d'un bureau de poste de Cornwall, en Ontario, se sont vu interdire de prononcer chaque matin leur traditionnel «*Merci Seigneur pour la belle journée*» avant de quitter la succursale pour distribuer le courrier. Cette parole de remerciements, une tradition vieille de plus de 25 ans, a été bannie par la direc-

tion de Postes Canada à la suite d'une plainte déposée en vertu des droits de la personne. Les employés se sont fait dire que la phrase constitue une manifestation religieuse sur les lieux de travail. — *La Presse canadienne*

Détection du cancer du sein

Hamilton, Ont. — Des chercheurs canadiens ont annoncé

hier la mise sur pied d'essais cliniques visant à tester une nouvelle technologie de détection du cancer du sein. Un projet pilote mené à Hamilton, en Ontario, évaluera l'utilisation des traceurs d'imagerie moléculaire pour détecter des tumeurs cancéreuses plus rapidement que ne le permet l'actuelle technologie. Selon le Dr John Valliant, du Centre pour le développement et la commercialisation des traceurs, cette nouvelle technologie pourrait permettre de détecter de très petites tumeurs. La détection de certains types de cancers peut être difficile chez les femmes ayant un tissu mammaire dense. Le Dr Valliant affirme que cette nouvelle technologie pourrait mener à des in-

terventions et des traitements plus précoces. Les essais cliniques — qui devraient commencer dès cette année, espèrent les chercheurs — cibleront les patientes considérées comme étant à risque élevé et pour lesquelles la mammographie n'est pas efficace. Ce projet de recherche a reçu une aide financière de 450 000 \$ de la part du ministère ontarien de la Recherche et de l'Innovation. Il s'agit d'un projet mené en partenariat avec l'Institut ontarien de la recherche sur le cancer, le Centre pour le développement et la commercialisation des traceurs, l'Université McMaster, en Ontario, le Hamilton Health Sciences et GE Healthcare. — *La Presse canadienne*

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545



Philippe Gaulin
Psychanalyste

Diplômé d'études doctorales
de psychopathologie clinique
(514) 928-1881

1394, ave Mont-Royal Est, suite 109 ppgaulin@sympatico.ca
Montréal, Québec H2J 1Y7 www3.sympatico.ca/pgaulin



Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne
ADULTES • COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL



CLASSIC
Boîtier en acier 28 mm



Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL
(514) 866-3876

ACTUALITÉ

Commémoration
de la bataille des
plaines d'Abraham

Raconter la « moyenne claque » que les Français ont mangée

La Commission des
champs de bataille
nationaux répond
à ses critiques

MARTIN OUELLET

Québec — Même si les Français y « ont mangé une moyenne claque », la bataille des plaines d'Abraham doit être commémorée en grande pompe en 2009, croit l'organisme fédéral chargé de souligner le 250^e anniversaire de l'affrontement historique.

En dépit des critiques, la Commission des champs de bataille nationaux reste déterminée à présenter l'été prochain une reconstitution de la bataille, au cours de laquelle 2000 à 3000 figurants incarneront les troupes de Louis-Joseph de Montcalm et de James Wolfe, sur les lieux mêmes de la débâcle française.

« Les historiens nous disent qu'on ne peut pas passer à côté de la bataille des plaines parce que, dans l'histoire de l'Amérique et de l'Europe, elle s'inscrit comme l'une des batailles majeures », a affirmé hier le président de la Commission, André Juneau, lors d'un entretien accordé à La Presse canadienne.

Plusieurs voix s'élèvent cependant contre ce projet de reconstitution de l'Histoire « en temps réel ». Nombre de nationalistes jugent inacceptable de « célébrer » la défaite de la Nouvelle-France aux mains des Anglais. Le Réseau de résistance du Québécois, un regroupement d'indépendantistes, promet « une grande manifestation » l'été prochain à Québec pour perturber l'activité. « C'est de la propagande fédérale », soutient le vice-président du RRQ, Pierre-Luc Bégin.

A son avis, le dépliant publicitaire annonçant la bataille reconstituée témoigne à lui seul de la version historique tronquée et fantaisiste adoptée par l'organisme fédéral.

On y voit la photo des descendants de Wolfe et de Montcalm, en costume d'époque, se serrer chaleureusement la main, tout sourire, leurs troupes respectives en fond de scène.

« C'est comme si il n'y avait pas eu de bataille, pas de conflit et qu'on était tous des petits amis », s'indigne M. Bégin.

Le président de la Commission reconnaît que des gens ont pu conclure, à tort, que « l'on célébrait la bataille dans l'allégresse ».

« Nous avons fait une erreur [...] nous n'étions pas prêts à présenter tout le contexte », a concédé M. Juneau, ajoutant qu'une nouvelle mise en marche de l'activité est en cours de réalisation.

De fait, il ne s'agit pas de « célébrer » la bataille mais « de raconter une page d'histoire avec rigueur », a-t-il insisté, convaincu que les Québécois ont apprivoisé leur passé.

« Je suis conscient qu'on a mangé une moyenne claque en 1759, en 1760 puis en 1763, mais on s'est relevés de ça, après 250 ans », a dit M. Juneau.

Quoi qu'il en soit, la Centrale des syndicats du Québec partage la même indignation que les indépendantistes. La France ne célèbre pas la victoire de l'Allemagne hitlérienne sur son territoire, a souligné le président de la centrale, Réjean Parent.

« Il est aussi illogique de demander au peuple québécois de commémorer la pire défaite de son histoire que de demander au peuple français d'en faire autant pour souligner leur défaite contre l'Allemagne nazie [en 1940] », a argué M. Parent dans un communiqué.

La Presse canadienne

L'Hippodrome de Montréal pourrait fermer

- Attractions hippiques ne serait plus tenu de le déménager dans la couronne nord
- L'industrie des courses de chevaux perdrait alors 60 % de ses revenus

KATHLEEN LÉVESQUE

Le gouvernement du Québec envisage de permettre la fermeture définitive de l'Hippodrome de Montréal, qui génère à lui seul 60 % des revenus de toute l'industrie des courses de chevaux, a appris *Le Devoir*.

Ce scénario est actuellement discuté entre le ministère des Finances et le propriétaire des quatre hippodromes, Attractions hippiques, dans l'objectif de revoir les termes du contrat de privatisation établi en 2006. Les pourparlers ont commencé dès qu'Attractions hippiques s'est placé sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers en juin dernier, en vue de d'établir un plan de redressement de l'entreprise. Ce plan doit être présenté début février en Cour supérieure. Du coup, les parties se sont engagées dans un sprint de négociations.

Selon les informations recueillies, la mise à mort de l'Hippodrome de Montréal, qui existe depuis 1907 (longtemps connu sous le nom de Blue Bonnets), est l'hypothèse la plus sérieuse au cœur des discussions. Attractions hippiques pourrait ainsi être libérée de son obligation de transporter l'Hippodrome de Montréal dans la couronne nord, un projet qui avait rencontré de nombreuses embûches.

C'est à Montréal que se tiennent 60 % de toutes les courses de chevaux au Québec. Les bourses qui y sont décernées ont une importance équivalente pour toute l'industrie. Ce sont ces revenus qui permettent aux éleveurs et aux propriétaires de chevaux, par exemple, de réinvestir dans les écuries et le développement du cheptel équin.

Les courses de chevaux seraient limitées désormais aux hippodromes de Québec, de Trois-Rivières et d'Aylmer. Les bourses que garantit Attractions hippiques seraient ré-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

C'est à Montréal que se tiennent 60 % de toutes les courses de chevaux au Québec.

duites de façon importante. Selon le contrat en vigueur, l'entreprise dirigée par le sénateur libéral Paul J. Massicotte doit payer 25 millions en bourses la première année d'opérations, 28 millions la deuxième année et 16,7 millions les années suivantes. Le chiffre de 10 millions par année circule depuis quelques jours, ce qui est du même ordre de grandeur que le total des bourses réellement versées par Attractions hippiques en 2008 (11 millions).

Invoquant des difficultés financières, Attractions hippiques a diminué le montant des bourses ainsi que le nombre de courses au cours des derniers mois, ce qui a provoqué la grogne des différentes associations d'hommes de chevaux. Trois d'entre elles, dont l'Association trot et amble du

Québec (ATAQ), ont entrepris des démarches légales afin que les bourses soient versées en conséquence. Les audiences se poursuivront dans dix jours devant la Cour supérieure.

En fermant l'Hippodrome de Montréal se pose également le problème des 200 appareils de loterie vidéo (ALV) qui y sont installés. Attractions hippiques touche 22 % des revenus de ces ALV. Entre janvier et novembre 2008, l'entreprise du sénateur Massicotte a ainsi empoché quelque 7 millions de dollars, selon les documents déposés en cour la semaine dernière par Attractions hippiques; cette somme concerne les ALV de Montréal, ceux de l'hippodrome d'Aylmer ainsi que ceux qui s'alignent dans les salons de jeux adjacents aux hippodromes

de Trois-Rivières et de Québec, qui sont gérés par Loto-Québec.

Selon différentes sources, Attractions hippiques continuerait à recevoir cette commission même si l'Hippodrome de Montréal fermait ses portes. Le scénario analysé prévoit que les ALV pourraient être déménagés sous un nouveau toit. Cela pourrait être dans un salon de paris.

La survie d'Attractions hippiques semble être intimement liée aux discussions avec Québec, qui sont menées par le sous-ministre des Finances, Jean Hudon, et la sous-ministre adjointe aux sociétés d'Etat, Suzanne Lévesque. Dans une lettre qu'a fait parvenir Attractions hippiques à tous ses employés mardi dernier, et dont *Le Devoir* a obtenu copie, on souligne l'importance de ces pourparlers.

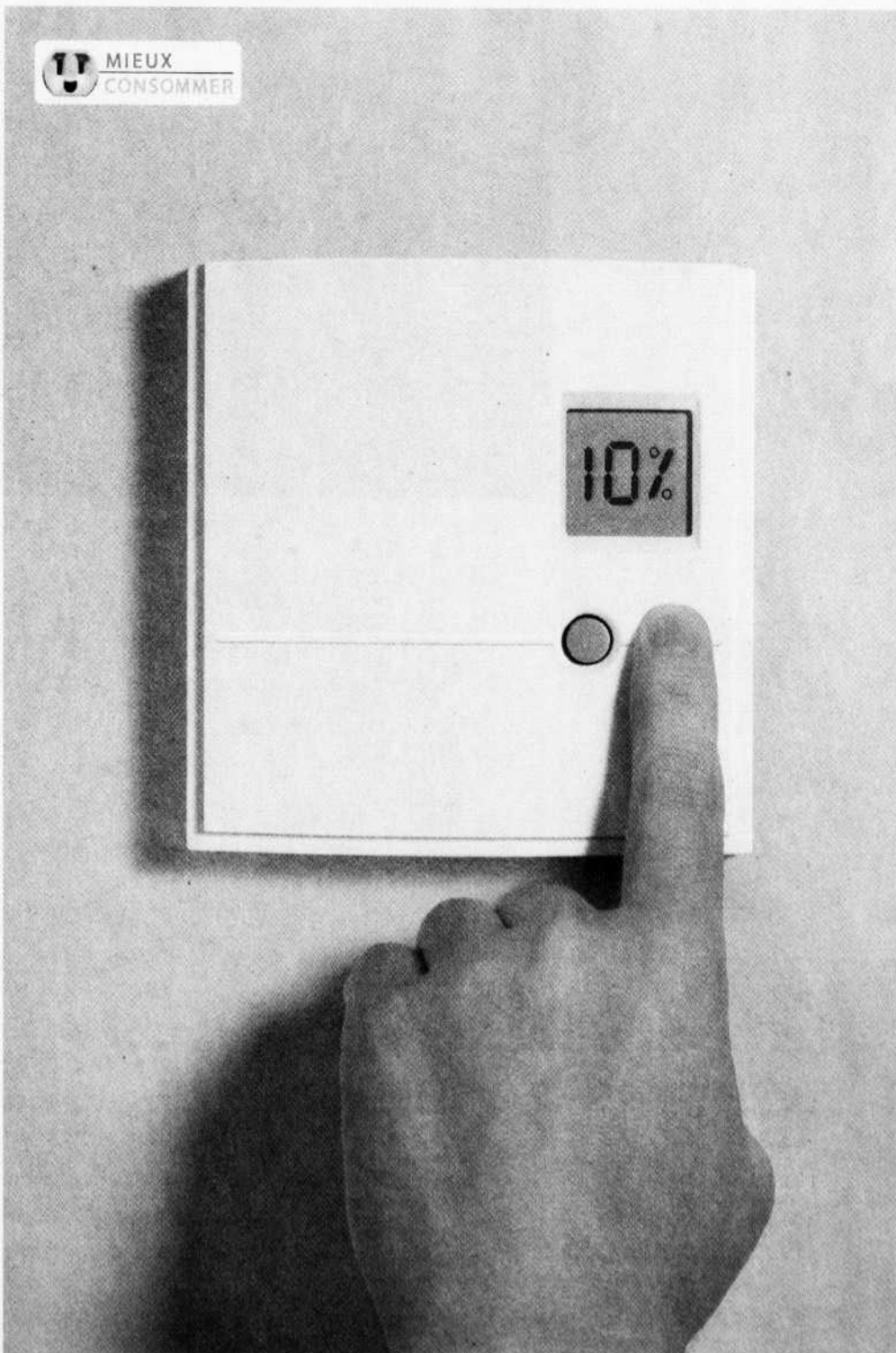
« Sans un nouvel arrangement raisonnable avec le gouvernement du Québec, il est impossible d'offrir et de maintenir des bourses à un niveau adéquat », écrit Ian Wetherly, président et chef de l'exploitation chez Attractions hippiques. « Rien n'est encore arrêté. Je le répète: des discussions sérieuses sont en cours avec le gouvernement du Québec et une solution est envisageable dans les délais prescrits », ajoute-t-il.

Au cabinet de la ministre des Finances, on refuse de faire quelque commentaire que ce soit sur la situation. La ministre Monique Jérôme-Forget n'a toutefois jamais caché son peu d'enthousiasme à soutenir une industrie qu'elle a qualifiée à plusieurs reprises de moribonde.

Attractions hippiques dit connaître des difficultés financières causées entre autres par le rendement plus faible que prévu des salons de jeux de Loto-Québec ainsi que par la résistance rencontrée quant au déménagement de l'Hippodrome de Montréal dans la couronne nord. Les problèmes financiers d'Attractions hippiques ont eu un impact sur l'industrie, mais également sur la Société nationale du cheval de course (SONACC), un organisme gouvernemental à qui appartient le terrain de l'Hippodrome de Montréal. L'entreprise du sénateur Massicotte ne paie plus le loyer ni les taxes foncières depuis l'été dernier, ce qui crée un manque à gagner important pour la SONACC. L'organisme a décidé en décembre dernier de poursuivre Attractions hippiques pour 800 000 \$.

Si l'Hippodrome de Montréal est fermé, la SONACC pourra vendre le terrain (5 millions de pieds carrés non contaminés) et se saborder comme le prévoyait le gouvernement lors de la privatisation des hippodromes.

Le Devoir



Augmentez vos économies.

OPTEZ POUR DES THERMOSTATS ÉLECTRONIQUES. VOUS POURRIEZ ÉCONOMISER

JUSQU'À 10%

SUR VOS COÛTS DE CHAUFFAGE.

En plus d'économiser, vous profiterez d'un confort inégalé et d'une température plus stable tout au long de l'année !

Obtenez jusqu'à 130\$* de remise par la poste.	A L'ACHAT - 45 \$ pour cinq thermostats ; - 10 \$ pour le système thermostat ; - 10 \$ pour le septième thermostat.	65\$ maximum
	A L'INSTALLATION - 45 \$ pour cinq thermostats ; - 10 \$ pour le système thermostat ; - 10 \$ pour le septième thermostat.	65\$ maximum

CONFIEZ L'INSTALLATION À VOTRE MAÎTRE ÉLECTRICIEN.

Vous obtenez un avantage qui n'a pas de prix : la tranquillité d'esprit !

Faire appel aux services professionnels d'un maître électricien, c'est faire un choix conforme, sécuritaire et rassurant. La Loi sur le bâtiment stipule que les travaux d'installation d'appareillage électrique doivent être exécutés par un membre de la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ).

Pour consulter la liste des thermostats admissibles, obtenir votre coupon de remise et connaître les partenaires offrant des rabais à la caisse, visitez notre site Web.

Coupon de remise également disponible chez votre détaillant ou auprès de votre maître électricien.

www.hydroquebec.com/residentiel

* Certaines conditions s'appliquent : reportez-vous au coupon de remise.

Hydro Québec

T'ES OÙ?

La liberté mise en jeu

Les utilisateurs devront faire preuve de jugement

FABIEN DEGLISE

L'un ne va pas sans l'autre. L'inlassable recherche de positionnement géographique de plus en plus exprimée par les usagers d'Internet et des technologies cellulaires n'annoncerait pas seulement des jours heureux, comme

«Les technologies en elles-mêmes sont neutres», rappelle Denis Poussart, ex-vice-président à la recherche au Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM). C'est dans l'usage que les problèmes peuvent apparaître. Et dans ce contexte, c'est aux utilisateurs de faire preuve de jugement. Jugement qui, bien sûr, ne s'achète pas chez Future Shop.»

Les risques de la géolocalisation à outrance ne sont pas que théoriques. En cherchant sans cesse à savoir où il se trouve mais aussi à dévoiler publiquement ses multiples positions, l'adepte du GPS et des applications cartographiques qui viennent avec finit en effet par en dévoiler bien plus sur sa vie, ses habitudes de consommation, ses relations sociales, ses vices mêmes, qu'il ne le croit.

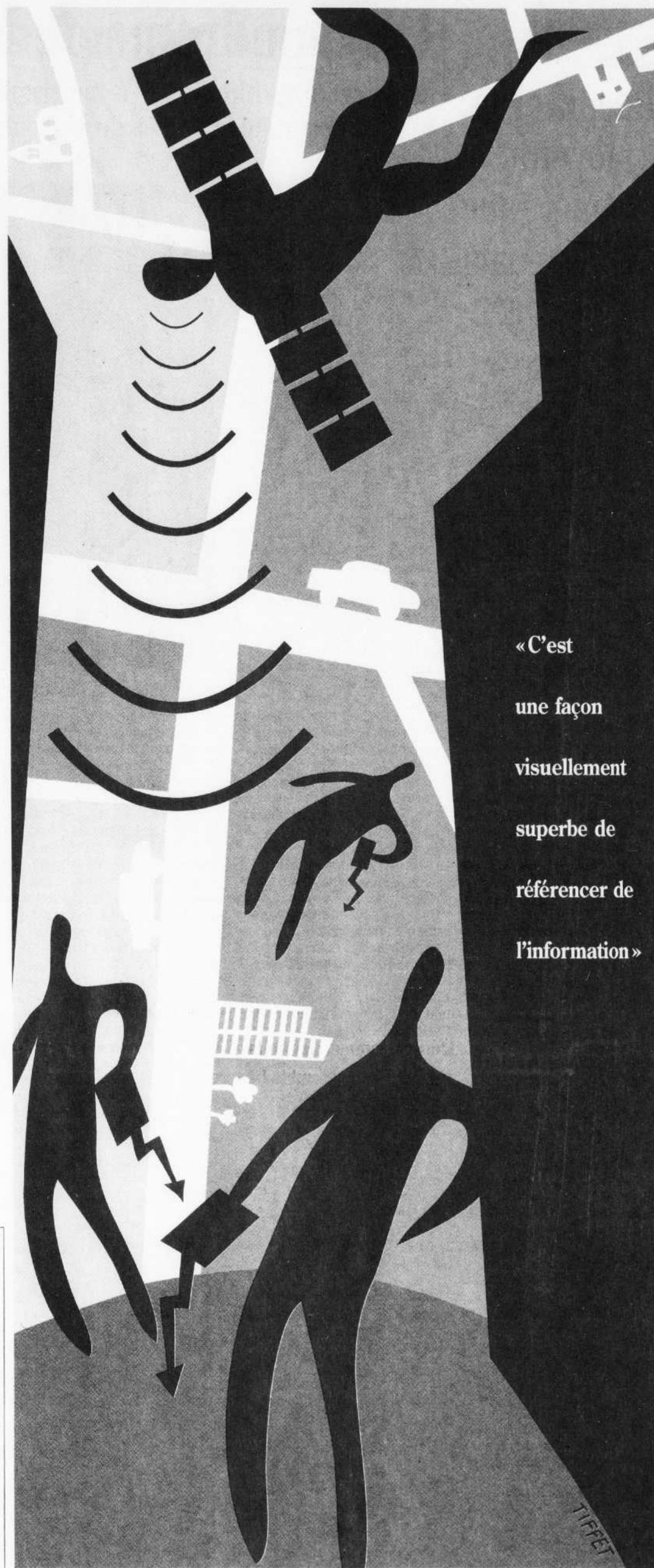
Cette géographie des comportements humains est d'ailleurs envisagée avec ravissement par les marchands de rêves, qui voient dans ces technologies de positionnement des outils privilégiés pour interpeller les consommateurs de manière mieux ciblée et au moment où ils s'y attendent le moins. Comment? En transmettant par exemple sur un télépho-

ne cellulaire la publicité sur un produit qui intéresse le propriétaire dudit portable quelques minutes avant qu'il arrive à l'endroit où l'objet de désir est vendu. «La technologie va favoriser cette communication de niche, plus efficace», dit M. Poussart. On peut donc s'attendre à une invasion de ces espaces par le monde de la publicité.»

Surveiller pour convaincre. L'équation est redoutable. Elle pourrait aussi faire vibrer l'univers du commerce, croit le psychanalyste français Serge Tisseron, auteur de *Virtuel mon amour - Penser, aimer, souffrir à l'ère des nouvelles technologies* (Albin Michel). «Les technologies, surtout quand elles sont liées à des sites comme Facebook ou Twitter, par exemple, sont de plus en plus mises au service du contrôle des uns par les autres, lance-t-il à l'autre bout du fil. Elles mobilisent le désir très humain de vouloir tout savoir sur l'autre, et ce, pour être en contrôle de nos relations.» Un besoin d'ailleurs qui, lorsqu'articulé au sein «d'un régime totalitaire», poursuit-il, peut rapidement devenir inquiétant et dommageable pour les libertés individuelles.

Le Québec, où ces technologies émergent, est bien sûr loin de ce genre de dérive, estime Pierre Trudel, titulaire de la Chaire L.R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique, à l'Université de Montréal. «Oui, le potentiel de surveillance qui accompagne ces technologies est important et pourrait être dangereux pour les individus, résume-t-il. Mais sont-elles vraiment utilisées pour ça? En tout cas, lorsqu'on cherche des démonstrations empiriques de cette surveillance, on est généralement déçu.» Et forcément, dans ce contexte, les chances de voir apparaître un jour une carte localisant les effets pervers du géopositionnement demeurent finalement très minces.

Le Devoir



«C'est une façon visuellement superbe de référencer de l'information»

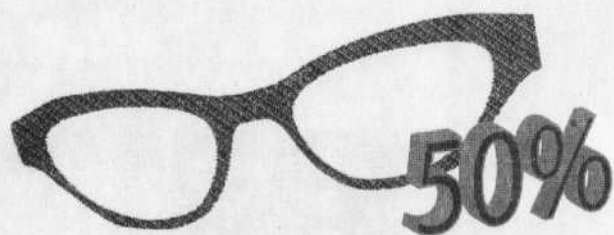
ILLUSTRATION: TIFFET

«Oui, le potentiel de surveillance qui accompagne ces technologies est important et pourrait être dangereux pour les individus»

Solde Annuel



GEORGES LAOUN OPTICIEN



50%
d'escompte sur
toutes nos montures*
à l'achat de verres.

Mois blanc

2 au 31 janvier 2009

Examens de la vue tous les jours du 2 janvier au 8 février.

Boutique Saint-Denis ouverte les dimanches durant le solde

*Adidas et Alain Mikli exceptés.

514-844-1919
4012 Saint-Denis,
coin Duluth

ACUVUE
MAKING IT BETTER VISIBLE

514-985-0015
1368 Sherbrooke ouest,
Dans l'édifice du Musée
des beaux-arts

Le monde est beau

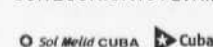
CAYO SANTA MARIA
1378 \$

OCCIDENTAL ROYAL HIDEAWAY
ENSENACHOS ★★★★★
7 NUITS TOUT INCLUS
CHAMBRE DE LUXE 15 FÉVRIER



VARADERO
1478 \$

TRYP PENINSULA
VARADERO ★★★★★
7 NUITS TOUT INCLUS
SUITE JUNIOR 19 FÉVRIER



PUNTA CANA
1698 \$

VIK HOTEL ARENA BLANCA &
CAYENA BEACH CLUB ★★★★★
7 NUITS TOUT INCLUS
CHAMBRE RÉNOVÉE 17 FÉVRIER



RIVIERA MAYA
1748 \$

GRAND SUNSET RIVIERA PRINCESS
ALL SUITES RESORT & SPA ★★★★★
7 NUITS TOUT INCLUS
CHAMBRE 17 FÉVRIER



VASCO
L'Univers de la Croisière
www.voyagevasco.com

MONTREAL
Voyage Vasco Centre-Ville
Voyage Vasco du Plateau
Voyage Vasco Sherbrooke Est

514-395-9000
514-843-7400
514-354-9111

Voyage Vasco Imagine
Voyage Vasco Maximum
Voyage Vasco Vieux Montréal

514-323-4141
514-935-2650
514-788-2333

LAVAL
Voyage Vasco Chomedey
Voyage Vasco Croisière Plus
Voyage Vasco Ste-Dorothée

450-687-8800
450-629-6191
450-689-1000

VACANCES transat

Departs de Montréal. Prix par personne en occupation double, en chambre de base incluant les taxes et tous les droits applicables. Prix en vigueur au moment de l'impression et valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées les 24 et 25 janvier 2009, sous réserve du respect des conditions de la réservation. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Guide 2009 de Vacances Transat. Valeurs indiquées sur les sites d'Air Transat, WestJet ou Comair. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada Inc. et est titulaire d'un permis du Québec (no. 025121). Ses bureaux sont situés au 300, rue Les Paroissiens, bureau 500, Montréal (Québec) H3B 4C2. Voyage Vasco est titulaire d'un permis du Québec. Prix excluant le 3,50\$/1000\$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

T'ES OÙ?

Une interface humain-machine

FABIEN DEGLISE

Le milieu de la génétique cherche depuis des années à cartographier le génome humain. Mais sur Internet, c'est désormais les comportements que l'humanité branchée tente

de clic et de salon, cette quête de la localisation semble en effet aujourd'hui sans limites. Et les expressions de cette folie apparaissent chaque jour sur le Web et sur les téléphones portables, de plus en plus intelligents.

Un doute? En Grande-Bre-

éole en fonction du taux de fréquentation et là pour suivre l'évolution du marché immobilier en fonction des transactions effectuées sur telle ou telle rue. Dans un autre registre, *seeyou-rhote.com* a décidé de cartographier pour sa part les hôtels partout sur la planète et d'ac-

tours, histoire de pouvoir visualiser ses vacances avant de les commencer.

Sans surprise, l'usage commercial de la géolocalisation semble beaucoup inspirer les architectes de sens sur la Toile, qui voient dans cette technologie une façon de promouvoir hôtels, restaurants, commerces de détail... Mais le concept peut aussi se faire ludique, comme en témoignent plusieurs projets de cartes dédiées uniquement à l'avancement de la connaissance sur un sujet donné. Un exemple? A Montréal, l'Université Concordia s'est lancée depuis l'été dernier dans la cartographie des sons que produit la métropole. Le projet (*cessa.music.concordia.ca/soundmap/fr*), baptisé Carte sonographique de Montréal, s'inspire de celui mené à New York depuis quelques années.

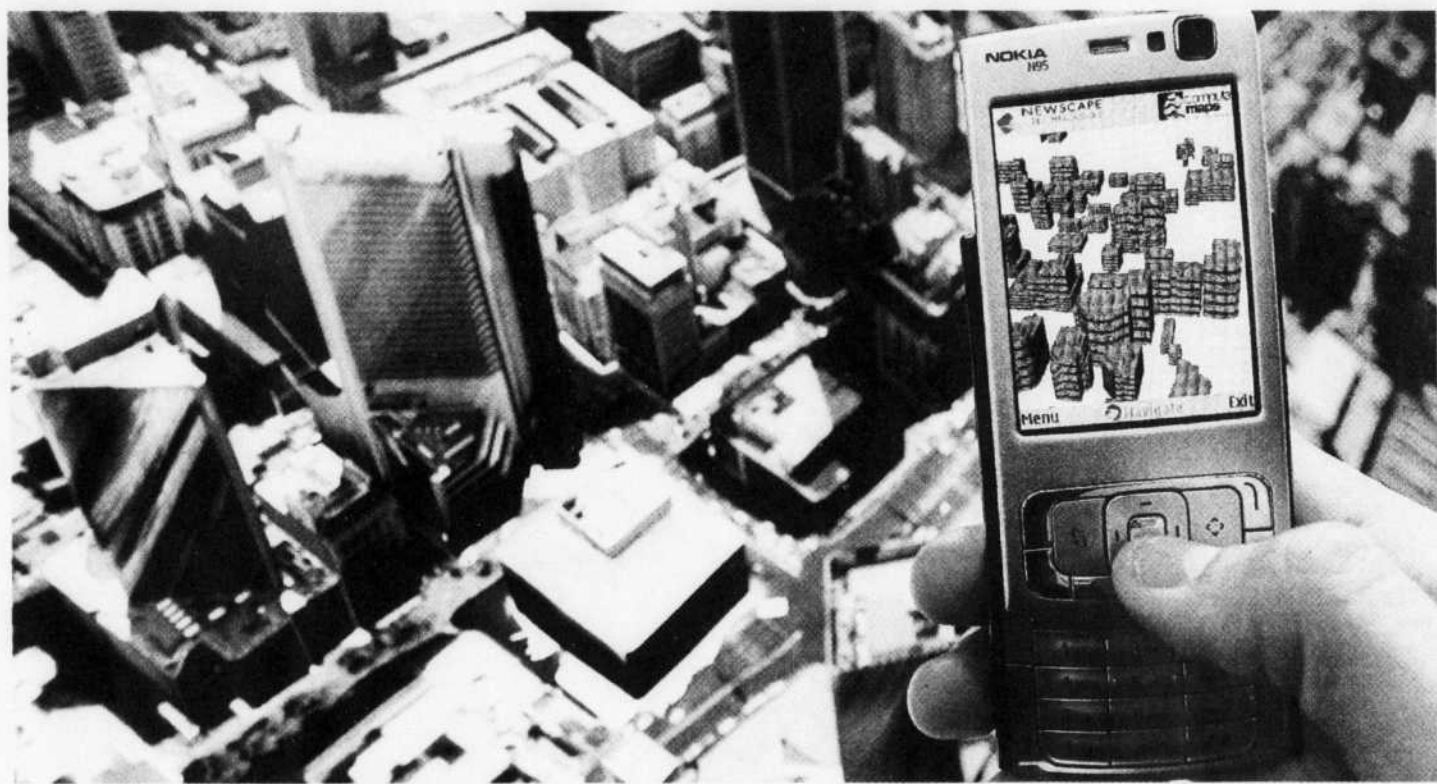
Mais l'application la plus intrigante reste encore cette cartographie de l'activité grippale orchestrée par le moteur de recherche Google. Ça s'appelle Flu Trends et c'est expérimental. L'idée consiste à discriminer géographiquement les requêtes des internautes portant sur les symptômes de la grippe. De ces infos, la multinationale américaine tire des cartes censées suivre en temps réel la propagation de la maladie avec, dit Google, 15 jours d'avance

sur les réseaux traditionnels de surveillance de la grippe. Rien de moins.

Cette mise en carte n'est pas l'apanage du Web. Dans les cellulaires nouvelle génération, la cartographie des rapports humains semble aussi vouloir se répandre, sous des noms généralement amusants. Il y a Loopt, qui permet non seulement de partager son positionnement par satellite avec les membres de son carnet d'adresses — avec photo et message en option —, mais aussi d'être averti lorsqu'un de ses amis arrive physiquement dans son environnement immédiat. La finalité de Twinkle est similaire.

Il y a aussi Trapster qui, en format portable et sur la base d'informations fournies par les usagers, dresse le portrait, sur carte, des caméras de surveillance et des radars, un peu partout sur la planète. Pratique pour éviter d'être épié par le réseau de surveillance d'une métropole pendant qu'on dévoile à l'humanité branchée sa position par GPS.

Le Devoir



LUIS GENE AFP

Le nouveau modèle Computa Maps GPS présenté au Mobile World Congress, à Barcelone, en février 2008.

de contenir sur des cartes. Pour mieux se voir évoluer.

«C'est une façon visuellement superbe de référencer de l'information», dit Denis Poussart, professeur émérite au département de génie électrique et de

L'usage commercial de la géolocalisation semble beaucoup inspirer les architectes de sens sur la Toile

génie informatique de l'Université Laval. Tout le monde est familier avec les cartes. C'est une interface humain-machine très parlante. Et c'est certainement voué à se développer dans les prochaines années.

Stimulé par le célèbre Google Maps, qui a mis la cartographie numérique à portée

tagne, par exemple, les services de police ont décidé de «géolocaliser» les données mensuelles sur le crime sur le territoire anglais et gallois pour mieux comprendre la géographie de la petite et grande délinquance. Ce «crime mapping» — c'est son nom à bas — est également livré à la face du monde pour la région de Washington sur le site Internet du *Washington Post*, qui donne du coup la chance aux habitants du coin de comparer la «performance» de leur quartier par rapport à d'autres. Pour se consoler ou se désoler.

Dans le cyberspace, les cartes au contenu dynamique pullulent. Ici, pour choisir son

compagner chacune des localisations de photos de l'endroit ainsi que des attractions alen-

Un cessez-le-feu ne suffira pas pour concrétiser la paix entre Palestine et Israël

Nous, enseignant(e)s et employé(e)s des universités québécoises, nous nous déclarons solidaires du peuple palestinien et du peuple de Gaza. Ces peuples ont déjà subi une attaque militaire de la part d'Israël ainsi qu'un état de siège israélien. Nous voudrions souligner que sous ces conditions un cessez-le-feu ne suffira pas pour concrétiser la paix entre Palestine et Israël. Nous réagissons donc à un appel lancé le 2 janvier 2009 par la Fédération palestinienne des syndicats de professeur(e)s et d'employé(e)s universitaires. À la suite du bombardement de l'Université islamique de Gaza par Israël, la Fédération des syndicats a demandé aux universitaires du monde entier d'appuyer le boycottage des institutions académiques israéliennes.

Nous soutenons cet appel et le situons dans une campagne plus étendue de boycottage, de désinvestissement et de sanctions. La lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud avait reçu l'appui d'une même campagne. Nous croyons que des actions similaires sont nécessaires pour contrer la politique de l'État israélien à l'égard du peuple palestinien.

Nous allons entreprendre diverses initiatives au sein de nos propres établissements pour amplifier les efforts d'éducation à cet égard, pour encourager les étudiant(e)s, le corps professoral et les employé(e)s à en débattre, et pour inciter nos administrations à participer à la campagne de boycottage, de désinvestissement et de sanctions, dont le but est de susciter une démarche qui puisse mener à une entente juste et durable pour le peuple palestinien.

Nous dénonçons vigoureusement le gouvernement du Canada pour sa position sur le présent conflit à Gaza et aussi pour les accords d'échanges bilatéraux, qui ne font que renforcer les actions militaires d'Israël. Le gouvernement Harper a qualifié le Hamas, un gouvernement élu, d'organisation terroriste. Malgré tout, il soutient sans réserve le gouvernement israélien qui utilise des armes qui provoquent la destruction de masse contre une population principalement civile, des enfants et des écoles, et qui viole par le blocus imposé sur la bande de Gaza les conventions internationales qui découragent le recours à de telles pratiques, soit de tenir en otage une collectivité entière.

Nous demandons au gouvernement Harper de réévaluer sa position et de condamner sans équivoque le siège et l'agression de Gaza, qui constituent de sérieuses violations du droit international et des droits de la personne. Nous exigeons également que le gouvernement israélien cesse immédiatement ses actions violentes.

De plus, nous demandons que toute relation économique entre Israël et les gouvernements canadien et québécois — y compris les accords d'échanges commerciaux — soit interrompue immédiatement, jusqu'à ce que soit établie une paix juste et durable pour le peuple palestinien, et jusqu'au moment où l'état d'Israël, conformément au droit international, reconnaît le droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

Brian Aboud, Vanier College
Sajida S. Alvi, McGill University
Rachad Antonius, Université du Québec à Montréal
Sima Abrahamian, Concordia University
David Austin, Concordia University
Gregory Baum, McGill University
Rachel Berger, Concordia University
Jean-François Belzile, Cégep André-Laurendeau
Martin Blanchard, Université de Montréal
James (Jay) Brophy, McGill University
Peter Button, McGill University
Joel Casseus, Vanier College
Jean Chapman, Concordia University
Dolores Chew, Marianopolis College
Jennifer Chew, McGill University
Aziz Choudry, McGill University
Jocelyne Couture, Université du Québec à Montréal
Mary Ellen Davis, Concordia University
Caroline Desbriens, Université Laval
Martin Duckworth, Concordia University
Maurice Dufour, Marianopolis College
Arwen Fleming, McGill University
Roy Fu, John Abbott College
Monika Kin Gagnon, Concordia University
S. Gourlay, Concordia University
Wael B. Hallaq, McGill University
Jill Hanley, McGill University
Michelle Hartman, McGill University

Sumi Hasegawa, McGill University
Oscar Hernandez, Marianopolis College
Christina Holcroft, McGill University
Homa Hoodfar, Concordia University
Helen Hudson, McGill University
Adrienne Carey Hurley, McGill University
Andrew M. Ivaska, Concordia University
Sandra Jeppesen, Concordia University
Yasmin Jivani, Concordia University
Steven Jordan, McGill University
Denis Kossel, Cégep André-Laurendeau
Anna Kruzynski, Concordia University
Marc Lafrance, Concordia University
Thomas LaMarre, McGill University
Diane Lamoureux, Université Laval
Sylvie Laramée, Université du Québec à Trois-Rivières
André Lévesque, McGill University
Charmain Levy, Université du Québec en Outaouais
Abby Lippman, McGill University
Margaret Lock, McGill University
Richard Lock, Vanier College
Ehab Lotayef, McGill University
Gada Mahrouse, Concordia University
Chantal Maille, Concordia University
David Mandel, Université du Québec à Montréal
Rosanna Maule, Concordia University
Mark Patrick McGuire, John Abbott College
Elizabeth Miller, Concordia University

L. Monet, Université de Montréal
Norman Nawrocki, Concordia University
Holly Nazari, McGill University
Devora Neumark, Concordia University
Grag Nielsen, Concordia University
Kai Nielsen, Concordia University
Marielle Nitkowski, Concordia University
Samuel J. Nourmoff, McGill University
Marie-Oliver, McGill University
Anthony Paré, McGill University
Andrew Pearce, McGill University
James Pettit, Marianopolis College
Veronica Ponce, Marianopolis College
Najat Rahman, Université de Montréal
Frances Ravensbergen, Concordia University
Trish Salah, Bishop's and Concordia Universities
Daniel Salas, Concordia University
Kim Sawchuk, Concordia University
Gale Seiler, McGill University
Eric Shrago, Concordia University
Lee Soderstrom, McGill University
Martha Stieglman, Concordia University
Mwako Uesaka, McGill University
Indu Vashist, McGill University
Julian Vago, Université de Montréal
Sarwat Vique, John Abbott College
Nadia Warha, McGill University
Thomas Waugh, Concordia University

sunwing.ca
Vivez la Différence

Tous les passagers vivent l'expérience du service *Élégance* :
Verre de champagne - Choix de repas chauds - Vin au repas - Boissons non-alcoolisées - Collations - Service de serviettes chaudes - Sièges en cuir - Couvertures & oreillers - Primeurs cinématographiques - Écouteurs
Sac à dos pour enfants - Service courtois et aimable

Achetez 1 forfait et obtenez le 2^e à 50% DE RABAIS

FORFAITS VACANCES DANS LES DESTINATIONS SOLEIL, EN FLORIDE ET LAS VEGAS
SUR DES DÉPARTS SÉLECTIONNÉS ENTRE LE 24 JANVIER ET LE 31 MARS 2009

PROLONGÉE - RÉSERVEZ D'ICI LE VENDREDI 6 FÉVRIER 2009

DÉPARTS DE MONTRÉAL 1 SEMAINE - TOUT COMPRIS	1 ^{re} PERSONNE	2 ^e PERSONNE	CHAQUE PERSONNE PAIE
MANZANILLO Club Amigo Marea Del Portillo Chambre - 2, 9 février et 9, 16, 23 mars	935\$	455\$	695\$
SANTIAGO DE CUBA Club Amigo Carlos Los Corales Chambre économique - 5, 12 février et 5, 12, 19 mars	935\$	455\$	695\$
CAYO COCO Villas Oasis Cayo Coco Bungalow Club Sunwing - 10 février et 10, 17, 24 mars	1065\$	525\$	795\$
SANTA LUCIA Gran Club Santa Lucia Chambre Club Sunwing - 2, 9 février et 9, 16, 23 mars	1065\$	525\$	795\$
HOLGUIN Brisas Covarrubias Chambre Club Sunwing - 10, 17 et 24 février	1065\$	525\$	795\$
PUERTO PLATA Tropical Playa Dorada Chambre Club Sunwing - 10, 17 et 24 février	1205\$	595\$	895\$
VARADERO Playa Caleta Chambre Club Sunwing - 2, 3, 9, 10 février et 9, 10, 16, 17 mars	1205\$	595\$	895\$
LA ROMANA Gran Bahia Principe La Romana Suite junior - 6, 13 et 20 mars	1605\$	795\$	1195\$
PUNTA CANA Tropical Princess Beach Resort Chambre - 3, 17, 24 février et 10, 17 mars	1605\$	795\$	1195\$
PUERTO VALLARTA Hola Puerto Vallarta Club & Spa Chambre supérieure Club Sunwing - 5 février et 5, 12, 19 mars	1735\$	855\$	1295\$
RIVIERA MAYA Grand Sunset Princess Suite junior Club Sunwing - 5, 9, 10, 17 et 24 mars	1865\$	925\$	1395\$
JAMAÏQUE Iberostar Rose Hall Beach Resort Chambre vue jardin - 6 et 13 mars	2225\$	1105\$	1665\$

CONTACTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGES POUR RÉSERVER VOS VACANCES SUNWING !

Départs de Montréal. Prix par personne en occupation double pour un séjour de 7 nuits en forfait (TC incluant taxes et frais relatifs au transport, sauf la taxe locale payable au départ de certaines destinations). À l'exception des forfaits sur Las Vegas et la Floride. Offre "Achetez un forfait et obtenez le 2^e à 50% de rabais" est d'une durée limitée applicable sur certains départs entre le 24 janvier et le 31 mars 2009 exclusivement. En vigueur sur les nouvelles réservations effectuées d'ici le vendredi 6 février 2009 (inclusivement). Offre sujet à changement en tout temps ou pouvant être réduite à tout moment sans préavis. Nombre limité de sièges disponibles à ces tarifs selon un inventaire contrôlé. Le 50% de rabais est calculé selon une réduction de 20% par personne pour deux personnes voyageant ensemble et est 40% dans les prix offerts par Vacances Sunwing. Ne s'applique pas aux vols vendus, ni aux réservations de groupe. Ne peut être jumelé à aucune autre offre ou promotion. Valable pour Sunwing Airlines et sujet à l'approbation gouvernementale. Prix et offre valables au moment de l'impression. Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 1.505 par tranche de 1.000\$ de services achetés. Titulaire d'un permis du Québec 21/01/09



CONTRIBUONS À BRISER LE CYCLE DE LA VIOLENCE CONJUGALE

LA VIOLENCE CONJUGALE EST BASÉE SUR UN RAPPORT DE DOMINATION. LES FORMES DE VIOLENCE UTILISÉES SONT UNE PRISE DE CONTRÔLE EXERCÉE PAR LE CONJOINT OU L'EX-CONJOINT POUR CONTRAINDRE LA VICTIME. CETTE PRISE DE CONTRÔLE S'EXERCE À TRAVERS LE CYCLE DE LA VIOLENCE CONJUGALE. LES CONSÉQUENCES SONT TRÈS IMPORTANTES POUR LES VICTIMES. CE CYCLE EST SOUVENT SI BIEN ORCHESTRÉ QUE LA VICTIME EN ARRIVERA SOUVENT À SE CROIRE COUPABLE ET IRA MÊME JUSQU'À CONSIDÉRER QU'ELLE MÉRITE CE QUI LUI ARRIVE.



IL EST TRÈS DIFFICILE POUR UNE VICTIME DE SE SOUSTRAIRE À LA VIOLENCE EN RAISON :

- de la peur des coups, des menaces, des sévices
- de la préoccupation du mieux-être des enfants
- du sentiment de responsabilité face à sa relation de couple
- de l'espoir de changement
- du manque d'information sur les ressources d'aide qu'elle pourrait consulter

Le rôle des témoins et des proches est crucial. Vous devez aider les victimes à briser le mur du silence. Vous pouvez soutenir les personnes prises dans le cycle de la violence conjugale.

- Soyez à l'écoute.
- Accompagnez-les vers les ressources d'aide.
- Informez-les des scénarios de protection mis à leur disposition.
- Gardez le contact avec les enfants s'il y a lieu.

MAIS SURTOUT, PASSEZ À L'ACTE.

Parce que vous avez le recul et la force dont une victime a besoin, vous avez le pouvoir de l'aider. Faites des démarches avec elle et fournissez-lui les renseignements utiles. Les ressources sont là pour vous aider. N'hésitez pas à les consulter.

BESOIN D'AIDE OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

SOS violence conjugale 1 800 363-9010

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'ACTES CRIMINELS COMMIS DANS UN CONTEXTE CONJUGAL, IL EST IMPORTANT DE DÉNONCER IMMÉDIATEMENT CES ACTES À LA POLICE EN COMPOSANT LE **9-1-1**

BESOIN D'INFORMATION ?

www.ViolenceConjugale.gouv.qc.ca
www.sosviolenceconjugale.ca

Le Centre de santé et des services sociaux (CSSS) de votre localité offre une vaste gamme de services aux victimes de violence conjugale, aux enfants exposés et aux conjoints ayant des comportements violents.

NON VIOLENCE
CONJUGALE

Québec

ACTUALITÉS

Meurtre de Raymond Ellis L'arrêt des procédures porté en appel

ROLLANDE PARENT

La décision de la juge Sophie Bourque, de la Cour supérieure d'ordonner récemment l'arrêt du procès de cinq jeunes hommes accusés du meurtre de Raymond Ellis sera portée en appel.

Ainsi en a décidé le directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), M^r Louis Dionne, hier, une décision bien accueillie par le père de la victime, Raphaël Ellis.

Devant la Cour d'appel, on fera valoir que la juge a erré en droit en concluant que le comportement du procureur de la Couronne, M^r Louis Bouthillier, portait atteinte à l'intégrité du système de justice et qu'elle n'avait d'autre choix que de décréter l'arrêt des procédures.

Le DPCP demandera à la Cour d'appel d'ordonner la tenue d'un nouveau procès.

Le dossier en cause est celui de cinq jeunes hommes accusés du meurtre de Raymond Ellis survenu au bar Aria, à Montréal, le 23 octobre 2005.

La décision de la juge Bourque avait consterné la famille.

Dans les minutes ayant suivi l'annonce de la décision d'en appeler, Raphaël Ellis a fait part de sa satisfaction, dans une entrevue téléphonique.

«Je réagis positivement parce que c'est tout ce que je demande depuis le début, que justice soit rendue. Nous nous accrochons à l'espoir que justice sera finalement faite. C'est une bonne nouvelle, et pas seulement pour nous.»

«La tournure du procès était totalement inacceptable, pas seulement en ce qui nous concerne, mais pour le public en général», a-t-il commenté.

«Tout ce que nous voulons, c'est que le procès soit mené à terme. Dans un tel cas, nous en acceptons le résultat», a-t-il conclu.

La Presse canadienne

SOLDES

AUTOMNE-
HIVER
2008-2009

40% à 70%

Vêtements d'enfants 0 à 18 ans
Vêtements de maternité1007, RUE LAURIER
OUEST, OUTREMONT
TÉL.: (514) 274-2442

HARCÈLEMENT RACIAL

Poursuite de 5,4 millions contre le syndicat des policiers de la SQ

STÉPHANE
BAILLARGEON

Un policier de la Sûreté du Québec (SQ) d'origine irakienne poursuit son syndicat à hauteur de 5,4 millions de dollars pour ne pas l'avoir représenté adéquatement dans une longue histoire de harcèlement racial. Du même coup, Merhdad «Mikel» Golzarian demande à la Cour supérieure d'invalider la loi qui régit le forum de règlement de grief impliquant les quelque 5000 policiers de la SQ parce qu'elle serait partielle et incompatible, tant avec les règles de justice naturelle qu'avec les Chartistes canadienne et québécoise des droits de la personne.

La cause sera entendue à compter de lundi. Le député de Québec solidaire, Amir Khadir, qui appuie la démarche du plaignant, a annoncé son intention de soulever prochainement à l'Assemblée nationale la consti-

tutionnalité du régime syndical de la SQ.

«Il y avait un vice de fond majeur dans le processus des griefs, qui ont donc été abandonnés, et depuis ce temps je suis victime de représailles et d'intimidation», a résumé hier matin à Montréal M. Golzarian en rencontrant la presse. «Depuis dix ans, je suis pris dans une «procédure» judiciaire. Je ne sais plus comment m'en sortir à part en soulevant l'opinion publique.»

Reprenons. Sitôt embauché par la Sûreté du Québec, dans le cadre d'un programme d'accès à l'égalité pour les communautés culturelles, Merhdad «Mikel» Golzarian dit avoir subi des «actes de harcèlement racial, de traitement différentiel et de marginalisation». Un collègue a jeté son uniforme aux poubelles en lui déclarant face à face que c'est là qu'était «la place des immigrants». Son casier au complet a été jeté aux ordures. Le policier qui travaillait à Saint-Hyacinthe

puis à Rawdon a retrouvé un oiseau mort dans sa voiture et enduré d'innombrables autres gestes et paroles des mêmes eaux pestilentielles.

La Commission des droits de la personne du Québec a reçu sa plainte en 1998, enquêtée et lui a donné raison trois ans plus tard, lui accordant 75 000 \$ en dommages moraux et punitifs. La Commission a ordonné des correctifs qui n'auraient pas été implantés. Le policier a donc cherché à déposer des griefs contre son employeur, par le biais de son syndicat, l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ).

Suspendu

L'affaire a ensuite dérapé. L'APPQ a refusé de loger les plaintes et la SQ a procédé à la suspension de son salaire depuis 2002, selon M. Golzarian. Pire, il se serait retrouvé devant un comité d'arbitrage composé de plusieurs personnes qui

avaient déjà été mêlées à ses accusations de harcèlement. En plein conflit d'intérêt, en pleine opacité juridique, quoi.

Maintenant, Mikel Golzarian en a assez. Il demande des dommages pour pertes de salaire et avantages sociaux depuis 2002, racisme, atteinte à sa dignité, défaut de représentation et de protection des droits d'employé, mauvaise foi et négligence grave. Il réclame à l'APPQ et à ses dirigeants 3,5 millions \$ pour les seuls «préjudices matériels».

«L'employeur a donné toutes les chances à cette personne», réplique Jean-Guy Dagenais, président du syndicat. Il explique par exemple que sa cause devait faire l'objet d'un arbitrage, auquel M. Golzarian ne se serait pas présenté. Il affirme aussi que «depuis 1966, M. Golzarian est le seul de ses membres à s'être plaint de l'Association».

Dans les faits, le plaignant reçoit l'appui de collègues dans sa

démarche, dont Michel Chevalier, qui juge aussi ne pas voir eu droit à une justice administrative impartiale et transparente dans une histoire de promotion.

Le Centre de recherche-action sur les relations raciales, qui offre son «appui technique» au plaignant, réclame finalement au ministre de la Justice et de la Sécurité publique «d'agir rapidement» pour assurer le traitement impartial des plaintes à la SQ.

Fo Niemi, directeur général du groupe de pression, rappelait hier qu'à peine 1 % des effectifs de la Sûreté du Québec peuvent être considérés comme membres des communautés culturelles et qu'on n'y trouve aucun Québécois anglophone, ou presque. La Loi 143 de 2001 avait pourtant demandé au corps policier de faire des efforts pour diversifier le profil de ses recrues.

Le Devoir

Les fromagers artisans s'unissent pour assurer leur survie

FABIEN DEGLISE

Malmenés par les autorités sanitaires, à la suite de la crise de la listériose qui a frappé le Québec l'été dernier, plusieurs fromagers ont décidé d'unir leurs voix cette semaine pour mieux se faire entendre. Comment? En créant l'Association des fromagers artisans du Québec, dont l'objectif est d'assurer désormais l'essor de leur secteur agricole, qualifié de «fragilisé» par plusieurs acteurs des terroirs québécois.

«Ce regroupement est devenu

impératif», a indiqué Louis Arsenault, fromager de son état et président de ce nouveau groupe de défense des intérêts alimentaires du Québec, qui comprend pour le moment une trentaine de producteurs. La fromagerie du Pied-de-vent, des Îles-de-la-Madeleine, mais aussi la fromagerie Lehmann, du Lac-Saint-Jean, sont du nombre.

Selon lui, cette association devrait devenir «une voix représentative et légitime» pour porter «les préoccupations des fromagers artisans», qui ne veulent plus que «leur isolement et l'ab-

sence d'organisation» continue de «justifier le statu quo» et fasse émerger des «programmes inadaptés à notre réalité d'artisans», a-t-il poursuivi.

La semaine dernière, dans les pages du Devoir, plusieurs producteurs de fromages mais aussi défenseurs de la ruralité ont vivement déploré le recul palpable dans les terroirs du Québec depuis quelques mois. Selon eux, l'écllosion de Listeria monocytogenes dans un nombre infime de fromages l'été dernier, mais surtout l'imposante crise médiatique qui s'en est

suivie ne sont pas étrangères à ce recul, le ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (MAPAQ) ayant, selon plusieurs observateurs, mal géré cet événement et semblant continuer à entretenir la débâcle, prétendent-ils.

Dans ce contexte, l'Association des fromagers artisans du Québec s'est donné pour objectif de rétablir «un climat basé sur le respect et la confiance avec le MAPAQ», ont décidé les membres fondateurs lors d'une rencontre tenue à Deschambault-Grondines, dans la région

de Portneuf, mercredi soir dernier. Le nouveau groupe de pression souhaite également «travailler avec les instances gouvernementales» pour l'adoption d'«un cadre réglementaire et financier adapté à la réalité des fromageries artisanales», mais aussi pour la «mise en place de mesures compensatoires visant à assurer la pérennité des fromageries artisanales», pérennité incertaine pour plusieurs producteurs par les temps qui courent.

Le Devoir



277, av. Laurier O.
514-270-6154

SOLDES 60%

JUSQU'À

SHIRT PASSION
CONVERSE
RAMOSPORT
KALI ORÉA
NORMA KAMALI
TOMBOLINI
OUI
BANDOLERA
VERTIGO
YUKA

THIERRY MUGLER
REPORTER
NAVIGARE
TORRAS
TARENTINO
TOMBOLINI
CANTARELLI SARTORIA
FABIO INGHIRAMI
GALLOTTI
CORTIGIANI

doce
anna

Centre de
Commerce Mondial
413, St-Jacques O.
514-844-9125

doce
uomo

Centre de
Commerce Mondial
383, St-Jacques O.
514-281-7999



COSTUMES KENNETH COLE
EN VENTE 299\$

5107, av. du Parc
(angle Laurier)
514-277-7558

VILLE DIEU

12H15

Dimanche aux Années lumière

Entrevues avec les scientifiques de l'année 2008 de Radio-Canada: Christian Marois, David Lafrenière et René Doyon.

Réalisation: Dominique Lapointe



95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/lumiere

Mise à jour sur la santé

Publireportage

SEXE **BONHEUR POUR LES COUPLES**
EST UNE VIE SEXUELLE SATISFAISANTE

Un nouveau produit qui aide à augmenter la libido chez l'homme et la femme. Nous sommes l'unique société qui fournit des preuves que nos produits fonctionnent. Des douzaines d'autres témoignages véridiques avec noms complets sont disponibles sur notre site Web. Extraits :



■ À 81 ans, je suis à nouveau au meilleur de ma forme! Dès la 2e semaine, ma libido et mes érections se sont améliorées. Ma femme et moi sommes des amoureux enthousiastes et la vie est beaucoup plus plaisante quand on se sent jeune. Je crois fermement aux produits Bell. Il y a 2 ans, je devais subir une chirurgie de la prostate, mais après avoir bu le thé pour la prostate Eze Flow, j'ai annulé la chirurgie et mes problèmes ont cessé. *Jean Yves Richard, 81 ans, Rimouski (Qc)* ■ Résultats incroyables en 1 semaine. Je me sens comme un jeune homme. C'est tout simplement fantastique. J'ai essayé tous les autres produits de virilité sur le marché. *Marcel Gagnon, 48 ans, Laval (Qc)*

Des douzaines d'autres témoignages véridiques avec noms complets sont disponibles sur notre site WebLe seul produit pour la libido qui fonctionne pour les femmes :

■ Des orgasmes plus rapides et plus forts avec Erosyn. Le produit nous a rendu heureux. Mon mari apprécie que je sois davantage active sexuellement. *Mylène Bolduc, 27 ans, Gatineau (Qc)* ■ Je pensais être trop vieille pour le sexe. Cette petite pilule a rajouté mon corps et m'a redonné ma libido. Je suis pleine de vitalité. Maintenant, c'est moi qui amorce les ébats. *Francine Lanove, 54 ans, St-Jérôme (Qc)* ■ En 2 semaines, le goût de faire l'amour est revenu et mes orgasmes se sont amplifiés. Je l'ai dit à toutes mes amies et elles voulaient en savoir plus. Aucun effet indésirable. *Hélène Gagné, 60 ans, Québec (Qc)* ■ Après le début de ma ménopause, mon appétit sexuel a été anéanti. Erosyn m'a redonné la libido de ma jeunesse. *Maddie Lorenzo, 41 ans, Laval (Qc)*

Arthrite

Aucune Douleur après 2 semaines
"C'est exactement ce qui m'est arrivé." Nick A. Jerch, (Président de Bell Lifestyle Products Inc.)

Le seul remède naturel sur le marché avec une garantie DOIT AIDER OU REMIS : le cartilage de requin BELL est fabriqué selon un procédé spécial pour conserver les ingrédients actifs naturels et demeurer efficace dans 98 % des cas. Un succès depuis 10 ans avec des dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui ont réduit la douleur ou l'ont éliminée complètement. Aucun effet secondaire. Les utilisateurs écrivent : beaucoup plus efficace que la glucosamine avec ou sans additif. La différence est comme le jour et la nuit. Vous demandez-vous pourquoi les autres médicaments combattant l'arthrite ne sont-ils pas garantis? Parce qu'aucun n'est assez efficace pour être garanti. Consultez notre site Web pour obtenir plusieurs témoignages à ce sujet. En voici quelques extraits : «Merci mon Dieu, la douleur est disparue». «Je peux marcher à nouveau sans canne». «Absolument merveilleux, la douleur est presque entièrement partie». «C'est la première fois en quelques années que je dors la nuit». «Ma douleur rhumatismale a diminué de 90 %, même chose pour ma sœur». Dieu merci, vous m'avez sauvé des portes de l'enfer», et encore bien d'autres.

■ Pendant 47 ans, j'ai souffert de douleurs arthritiques. Le Cartilage de Requin Bell m'a complètement soulagé. Je peux maintenant courir et faire de la bicyclette. Les médicaments et la glucosamine sur ordonnance étaient sans effet. *Pierre Bernier, 71 ans, Québec (Qc)* ■ Chirurgie du genou annulée. J'avais de la difficulté à marcher et à monter les escaliers. Après un mois, c'est fantastique : je peux courir et danser. 100 % aucune douleur. *Michel Gravel, Shannon (Qc)* ■ J'ai dépensé des centaines de dollars en glucosamine avec chondroïtine, MSM, acupuncture et autres traitements. 4 semaines de Cartilage de Requin Bell et la douleur a disparu. Un produit fantastique. J'en envoie à ma famille restée au pays. *Leoncia T. Falcasantos, 66 ans, Côte-St-Luc (Qc)* ■ J'ai souffert pendant 12 ans et j'ai tout essayé. Je consomme le Cartilage de Requin Bell depuis 6 mois et ma vie a complètement changé. Il est malheureux que tant de gens souffrent sans savoir qu'il existe un produit abordable pour les aider. *Peter Kowalski, 67 ans, Deux-Montagnes (Qc)* ■ Je pensais au suicide, car je ne pouvais supporter la douleur. Je ne pouvais plus marcher ni dormir. Ma fille a entendu parler d'un sondage qui affirmait que le Cartilage de Requin Bell donnait les meilleurs résultats. Et ça fonctionne! Je peux marcher et dormir à nouveau! Ce produit m'a sauvé la vie! *Adrienne Gagnon, 79 ans, Contrecoeur (Qc)*

Toujours aussi mince après 5 ans!

Perdez du poids facilement et de la seule manière permanente

Soyez inspirés par les témoignages des gens : Une perte de poids permanente est seulement possible en changeant ce qui a fait en sorte que vous ayez un surplus de poids. Les Timbres Aminciplus Bell réduisent l'appétit et ainsi, aident les gens qui les utilisent à changer leur habitude de trop manger. Le Timbre arrête également les envies de manger des sucreries et de la malbouffe.

Ce sont ces deux raisons qui font que les gens ont un excédent de poids. Tout le monde sait que changer ses habitudes est l'unique façon honnête et naturelle de perdre du poids de façon permanente. Les pilules et substituts de repas amènent un gain de poids, affirment les experts en nutrition. La plupart des gens suivant une diète ont vu que les régimes «yo-yo» ne font qu'entraîner un gain de poids à long terme.



■ En 2005, j'ai perdu 16 livres et je ne les ai pas reprises depuis! *Nicole Lague, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)* ■ Une Femme médecin J'ai essayé pendant 8 ans, rien n'a marché jusqu'à ce que je découvre les timbres Eze de Bell. *Dre Bonnie Hemauer, PhD, Santa Monica (Californie)* ■ Il y a 5 ans, j'ai perdu 54 livres! Ce timbre est un produit différent. Simple, pas douloureux, les kilos ont fondu lentement. *Roy Gilbert, Napain (Ontario)* ■ J'ai perdu 10 livres il y a 2 ans! Un ami m'en avait parlé, mais j'étais sceptique. *Kay Downey, Jacksonville (Floride)* ■ J'ai perdu 35 livres il y a 3 ans de cela, et je ne les ai plus reprises depuis! J'ai 51 ans et je me sens bien. Je joue même au basket-ball avec des «gamins» qui ont la moitié de mon âge. *Bill Arthur, Newmarket (Ontario)*

Recherchez plus de produits Bell dans les mêmes magasins : Crème au poivre Bell pour douleur aux articulations #2b ■ Tisane Bell Prostate Eze Flow Soulagement garanti, habituellement en 3 à 5 jours. #4a ■ Tisane Bell pour le contrôle de la vessie pour femmes : soulagement rapide #4b ■ MIGRAID pour maux de tête, soulagement garanti dans 30 minutes #15 ■ Arrêter de ronfler #22 ■ Contrôle du cholestérol naturel #14 ■ L'huile du foie de requin empêche des rhumes et les gripes garanti #51

DES PRODUITS VRAIMENT EFFICACES!

Disponible dans les pharmacies Jean Coutu, Pharmaprix et magasins de produits naturels. Les locations sont inscrites sur notre site Internet www.BellLifestyleProducts.com ou bien téléphonez nous au 1-800-333-7995.

DISPONIBLE À ■ **MONTREAL** : Aliments Santé P. Richer 4331, rue Bélanger E.; Alimentation Yreh 7700 de Gaspé; Aliments Naturels Jade 505, Ste-Catherine E.; Ambrosia Produits Naturels 977, rue Ste-Catherine O.; GNC-Bien Vivre Centre Eaton 677, rue Ste-Catherine O., 2305, chemin Rockland local 1230 & 7275, Sherbrooke E.; À Votre Santé 5126, Sherbrooke O.; Pharmacie Rita Nacache 4289, bl St. Laurent; Pharmacie Truong 1500, rue Mc Gill College; Eranaria Victoria Inc 4175, rue Ste. Dominique; Fleur Sauvage 5561, ave. Monkland; Nature Santé 5006, chemin Queen Mary; Osmeo Pentox 1080, ave Pratt.; Pharma Santé Malak 7500 bl des Galeries d'Anjou; Pharmacie Lackman & Masella 5462, bl Westminster; Retours aux Sources 8833, rue Hochelaga; Pharmacie Safran 6050, rue Sherbrooke O.; Teva Healthfood 5143, rue Décarie; Vogel 2305, chemin Rockland ■ **MONTREAL-NORD** : Espace Naturel 6000, bl Henri Bourassa; ■ **LASALLE** : GNC-Bien Vivre 7077, bl Newman. Uniprix Pearson Place Newman ■ **LAVAL** : GNC-Bien Vivre 3003 bl. Le Carrefour; Panier Santé le Petit Prince 3151-B, bl Dagenais; Pharmacie le Comptoir 5208 Val des Brises & 1660 le Corbusier; Source de la Santé 103A, bl de la Concorde O.; ■ **BLAINVILLE** : l'Oasis 1040, bl Labelle ■ **ST-LAURENT** : Vogel 3131, Place Côte Vertu ■ **ST-LEONARD** : Nutrifort 7373, bl Langelier E.; ■ **PIERREFONDS** : Simplement Naturel 15744, bl. Pierrefonds ■ **POINTE CLAIRE** : Maison de la nutrition 6815, Autoroute transcanadien. Unit C18; GNC-Bien Vivre 6801, Trans Canada; Uniprix 277, bl St-Jean ■ **TERREBONNE** : La Joie de la Terre 701, rue St-Pierre

ACTUALITÉS

Entrevue avec la ministre de la Culture et des Communications

St-Pierre réclame d'Ottawa qu'il remette leur dû aux artistes

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le gouvernement fédéral doit absolument injecter de l'argent dans le secteur culturel pour compenser les compressions imposées cet automne, estime la ministre de la Culture et des Communications, Christine St-Pierre. Mais celle-ci refuse de s'engager à agir si Ottawa laisse en plan le secteur des tournées à l'étranger.

«Je m'attends [pour le budget fédéral] à ce qu'avec tous les signaux envoyés depuis plusieurs mois, le fédéral réalise et confirme l'importance des tournées à l'international et qu'il aide les artistes» en ce sens, a affirmé Mme St-Pierre lors d'une longue entrevue accordée au *Devoir* jeudi.

La ministre, qui entame un deuxième mandat à son poste, aimerait «qu'à tout le moins, on puisse récupérer l'équivalent des sommes que nos artistes» ont perdues. «Je veux qu'ils soient satisfaits et qu'ils puissent continuer à évoluer à l'international.»

Mme St-Pierre a eu un premier contact jugé «cordial» avec le nouveau ministre du Patrimoine canadien, James Moore, lundi. «Ça a remplacé les liens», dit-elle. Elle a qualifié la rencontre de «bonne» et d'encourageante pour les relations futures, mais M. Moore «n'a pas pris d'engagements».

N'empêche, Christine St-Pierre affirme être «très confiante, très optimiste» à la veille du dépôt d'un budget attendu comme rarement par le milieu culturel. «Je mets beaucoup d'espoir sur ce budget», dit-elle.

Mais questionnée à savoir ce que Québec pourrait faire si Ottawa reste sur ses positions, Mme St-Pierre refuse de s'avancer. Le gouvernement Charest pourrait-il compenser les pertes que subiront les compagnies québécoises si les budgets de certains programmes coupés ne sont pas rétablis



Christine St-Pierre

d'une manière ou d'une autre? Si elle reconnaît que les «deux gouvernements ont des responsabilités» envers les artistes, la ministre affirme qu'il n'est pas question de payer plus.

«Chaque fois qu'on me pose la

«Je veux qu'ils [les artistes]

soient satisfaits et qu'ils puissent

continuer à évoluer à l'international»

question, je réponds: je vais aller le chercher où, l'argent? Chez les malades? Dans les écoles? Chez les aînés? On a augmenté de notre côté le budget du Conseil des arts et des lettres... On va donc attendre le budget [fédéral] et on regardera les hypothèses ensuite.»

TVQ

Concernant la principale promesse des libéraux en matière de culture faite lors de la dernière campagne — l'abolition de la TVQ sur les produits culturels québécois —, Mme St-Pierre promet que ce sera une réalité d'ici la fin du mandat de son parti.

Quand exactement? La ministre n'a pas voulu dire si le prochain budget provincial

comprendra cette mesure, qui coûtera environ 50 millions au gouvernement.

«C'est toujours à l'ordre du jour, mais c'est une mesure qui se traite dans les budgets. Ils [l'équipe de Monique Jérôme-Forget] tra-

vailent sur le budget. Mais je peux être assurée de la volonté de remplir cet engagement», dit-elle.

Interrogée sur les pressions qu'elle-même peut faire pour s'assurer que ce prochain budget soit satisfaisant pour son ministère, Mme St-Pierre répond «être comme tout le monde: je veux que mes engagements soient remplis le plus rapidement possible... Mais je suis sûre que les gens qui préparent le budget regardent cette question [de la TVQ].»

Le problème consistant à savoir comment appliquer cette mesure demeure aussi ouvert: Mme St-Pierre reconnaît les difficultés inhérentes à l'identification d'un produit «québécois» (par exemple: un album de Céline Dion produit par une compagnie américaine), mais croit qu'il y a «plusieurs secteurs

où la question ne se posera pas longtemps».

Souveraineté

Autre élément qui a été mis de l'avant par le gouvernement libéral — cette fois lors de la campagne fédérale —, la question de la souveraineté culturelle demeure aussi au programme, selon la ministre St-Pierre. Et cela même si les libéraux n'en ont pas parlé lors de la campagne provinciale, alors que le Parti québécois en a fait un cheval de bataille constitutionnel.

Selon Christine St-Pierre, le gouvernement Charest mettra en place des équipes de négociation et demandera des rencontres avec le fédéral. Objectif: trouver une entente permettant au Québec de gérer les programmes et les budgets relatifs à la culture. Pas question, toutefois, de rouvrir la Constitution.

«On pense qu'on est capables d'aller chercher une entente avec Ottawa, dit Mme St-Pierre. On en a fait dans le passé pour la main d'œuvre, les congés parentaux et la santé.»

Mais ici encore, la ministre ne veut pas établir d'attentes précises. En avril 2008, Mme St-Pierre et son collègue des Affaires intergouvernementales avaient envoyé à Ottawa une lettre demandant le rapatriement des fonds culturels. Près de 10 mois plus tard, le fédéral n'a même pas accusé réception de l'envoi.

En campagne électorale, la chef du Parti québécois, Pauline Marois, avait indiqué être prête à aller jusqu'à l'organisation d'un référendum si Ottawa ne répondait pas positivement à sa demande de souveraineté culturelle. Christine St-Pierre dit de son côté qu'il «faut attendre de voir ce qui va arriver avec les pourparlers. Je ne suis pas encore rendue là [aux conséquences].»

Le Devoir

EN BREF

Obama a téléphoné à Harper

Ottawa — Le nouveau président des États-Unis, Barack Obama, a téléphoné au premier ministre Stephen Harper, hier matin, et les deux hommes ont discuté de l'économie et de l'industrie automobile. Le cabinet du premier ministre a indiqué que M. Harper avait félicité Barack Obama, avant de passer aux choses sérieuses. Ils ont discuté de la prochaine visite de M. Obama au Canada, d'énergie, d'environnement et de la guerre en Afghanistan. Par ailleurs, le ministre canadien des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, s'est entretenu au téléphone hier avec la nouvelle secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton.

— *La Presse canadienne*

Schreiber contre Mulroney

Le recours civil de 300 000 \$ intenté par Karlheinz Schreiber contre l'ex-premier ministre Brian Mulroney, en juin 2008, au Québec, doit suivre son cours. C'est à tort que la Cour supérieure en a ordonné la suspension en novembre 2008, a tranché hier la Cour d'appel. Le juge Richard Nadeau avait jugé qu'un certain recoupement factuel entre les tra-

vaux de la commission d'enquête Oliphant et le recours civil intenté par M. Schreiber constituait un motif valable pour suspendre le recours. M. Mulroney en a appelé de cette décision en faisant valoir que le juge n'avait pas pris en compte son intérêt de mettre fin au recours intenté contre lui, et ce, le plus rapidement possible. D'autant plus que les faits allégués, signalait-il, remontent à 1993-94. — *La Presse canadienne*

Le chien du président

Winnipeg — Un refuge animalier de Winnipeg souhaite remettre au président américain, Barack Obama, le chiot qu'il recherche pour ses fillettes lors de sa prochaine visite au Canada. La Société protectrice des animaux (SPA) de Winnipeg avait démantelé une usine à chiots. L'organisation avait alors recueilli 55 «labradoodles», croisement de labrador et de caniche, parmi lesquels 21 chiots et deux femelles sur le point de mettre bas. L'une d'entre elles, prénommée «Lilly», a depuis donné naissance à 11 «raissants et joyeux» chiots, a déclaré le directeur du refuge, Bill MacDonald. «Je me suis dit qu'un chiot du refuge ferait un super cadeau de la part de notre gouvernement», a-t-il dit.

— *Agence France-Presse*

Hamad se querelle avec Ottawa au sujet de l'aide aux travailleurs

ALEXANDRE ROBILLARD

Québec — Un nouveau contentieux s'est dressé, hier, entre Québec et Ottawa, lorsque le ministre de l'Emploi, Sam Hamad, a pressé le gouvernement fédéral d'accélérer la signature d'une entente qui lui accordera 116 millions de dollars pour aider les travailleurs de la province non admissibles à l'assurance-emploi.

M. Hamad a affirmé que cette somme, qui serait investie sur six ans, a été promise dans le budget fédéral de 2007. Mais deux ans plus tard, le Québec n'a toujours pas reçu sa part, contrairement à la totalité des autres provinces, qui se sont entendues avec Ottawa.

Selon le ministre québécois, une enveloppe totale de 500 millions avait été prévue par le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, pour l'Entente sur le marché du travail.

Cette somme, partagée entre les provinces et territoires, devait servir à des mesures d'insertion pour les travailleurs qui ne peuvent toucher des prestations d'assurance-emploi.

Les négociations entre le gouvernement du Québec et le fédéral durent depuis plus d'un an, mais aucune entente n'est encore intervenue.

«On veut accélérer la signature de cette entente-là, qui permet au gouvernement du Québec d'avoir 116 millions pour investir davantage dans les mesures actives des travailleurs», a déclaré M. Hamad lors d'un point de presse.

M. Hamad a affirmé que le dossier traîne parce que le fédéral réclame des règles de reddition de compte supplémentaires,



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Sam Hamad

que Québec juge superflues.

«On a déjà des ententes avec le fédéral, a-t-il dit. On utilise les mêmes programmes et on utilise les mêmes règles. On n'a pas besoin d'ajouter d'autres règles de reddition de compte.»

Ce nouveau contentieux surgit alors que, depuis l'été dernier, la liste des différends opposant les deux gouvernements s'allonge.

Le plus récent épisode concerne le refus d'Ottawa de surseoir à sa décision de limiter la croissance des paiements de péréquation aux provinces défavorisées, dont le Québec fait partie.

Hier, M. Hamad a réitéré les demandes du Québec en matière de formation et de soutien à l'emploi en prévision du prochain budget fédéral.

Il a demandé à nouveau un assouplissement des critères d'admissibilité à l'assurance-emploi.

Selon M. Hamad, seulement 40 % des travailleurs qui cotisent au régime d'assurance-emploi sont admissibles aux prestations lorsqu'ils en font la demande.

La Presse canadienne

LE MONDE

Le Rwanda arrête le chef rebelle congolais Laurent Nkunda, son «protégé»

THOMAS HOFNUNG

Il s'y voyait déjà, à Kinshasa. En novembre dernier, alors que ses soldats campaient aux portes de Goma, au Nord-Kivu, après avoir mis en déroute les troupes gouvernementales, le général rebelle Laurent Nkunda multipliait les discours «présidentiels». Ce Tutsi congolais de 41 ans promettait de renverser le régime de Joseph Kabila, de mettre fin à la corruption, de restructurer l'armée nationale... Tout ça pour le bien de ses concitoyens, et avec l'aide de Dieu.

Hier, cet homme longiligne, toujours muni d'une canne à pommeau d'aigle, a été appréhendé très loin de Kinshasa, au Rwanda voisin, où il tentait de se réfugier. Il a été placé en résidence surveillée par le régime de Paul Kagame, son ex-meilleur allié. Kinshasa, qui l'accuse de crimes de guerre, a demandé son extradition.

Laurent Nkunda apparaît ainsi comme la première victime d'un «deal» spectaculaire passé entre Kinshasa et Kigali. Les Rwandais entrent au Congo avec l'aval de Kinshasa pour chasser les anciens «génocidaires» hutus réfugiés dans la région depuis 1994. En échange, ils neutralisent le rebelle tutsi devenu l'homme à abattre pour le régime de Kabila. Ainsi, jeudi, au lieu de filer vers l'Ouest, où sont établis les hutus du FDLR (Forces

démocratiques de libération du Rwanda), les forces rwandaises ont brusquement bifurqué vers le nord-est, en direction du fief de Nkunda.

«Les Rwandais ont donné un gage au président congolais, qui a pris de gros risques politiques en laissant entrer les hommes de Kagame dans l'est du Congo», souligne un expert. Depuis la chute de Mobutu, provoquée en 1997 par une rébellion parrainée par Kigali, le Rwanda est accusé par une large partie de la population congolaise de vouloir s'emparer des richesses minières de l'Est, voire d'une partie du territoire national.

Jusqu'ici, Laurent Nkunda était largement considéré comme une «marionnette» des Rwandais. «C'était un simple pion sur l'échiquier régional, confie un diplomate.

Il a été sacrifié sans état d'âme par Kigali à la demande expresse de Kabila.» Son biographe, Stewart Andrew Scott, qui le qualifie de «rebelle émancipé», n'en croit rien: selon lui, il aurait précipité sa chute pour avoir re-



Laurent Nkunda

REUTERS

fusé d'entériner le virage à 180 degrés de Kigali.

Seule certitude, Nkunda a bien été lâché par son parrain rwandais, sans lequel il n'aurait jamais pu tenir tête aussi longtemps à Kinshasa. L'ex-général, né au Congo dans une famille d'agriculteurs tutsis, a été formé par Kagame, dont il a épousé les combats au Rwanda d'abord, puis au Congo. Durant des années, il a servi fidèlement les desseins de Kigali, tout en se revendiquant congolais. En 2004, après la signature d'accord de paix au Congo, Nkunda avait refusé de réintégrer l'armée nationale, craignant d'être éliminé. Il aura finalement été trahi par ses amis.

Nkunda neutralisé, Kigali s'appuie désormais sur son ancien bras droit militaire, Bosco Ntaganda. Un homme recherché par la Cour pénale internationale pour crimes de guerre.

Libération

EN BREF

Des photos de Fidel

La Havane — Des photos du dirigeant cubain malade Fidel Castro, 82 ans, ont été publiées hier par la présidence argentine, les premières depuis deux mois, alors qu'il a pour la première fois évoqué sa mort peut-être prochaine dans une «réflexion» parue dans la presse locale. Sur l'une des photos qui n'ont pas été publiées dans les médias cubains, on peut voir Fidel Castro, debout, en survêtement de sport, aux côtés de la présidente argentine Cristina Kirchner, qu'il avait reçue mercredi dans sa «retraite médicale». Les photos du Comandante, les premières publiées depuis le 18 novembre, ont été prises par les autorités cubaines, qui n'ont pas permis aux photographes de la délégation argentine d'assister à la rencontre tenue dans un lieu secret. — AFP

Une «centriste» pour remplacer Hillary

New York — Après la défection de Caroline Kennedy jeudi, le gouverneur de New York David Paterson a choisi hier une femme politique démocrate aux convictions conservatrices, peu connue et originaire du nord de l'Etat, pour remplacer Hillary Clinton au Sénat américain. Le gouverneur a annoncé la nomination de Kirsten Gillibrand, 42 ans, au siège sénatorial laissé vacant par la nouvelle secrétaire d'Etat du gouvernement de Barack Obama. Prenant la parole après M. Paterson, Mme Gillibrand s'est dite «inspirée» par Hillary Clinton. Membre de la Chambre des représentants siégeant à Albany, Mme Gillibrand est «connue pour ses décisions politiques audacieuses et des positions centristes». Elle milite notamment pour le port d'armes, a souligné la radio publique NPR. — AFP

Missiles meurtriers au Pakistan

Miranshah — Au moins quinze personnes, des membres d'al-Qaïda et des civils, ont été tuées hier par des tirs de missiles dans le nord-ouest du Pakistan, où les Etats-Unis ciblent fréquemment le réseau d'Oussama ben Laden, ont déclaré des responsables pakistanais. Au moins sept civils dont trois enfants figurent parmi les victimes, selon ces sources. Ces tirs de missiles sont devenus fréquents ces derniers mois dans les zones tribales et Islamabad proteste à chaque fois, pour la forme. Mais il s'agit des premières depuis que Barack Obama est devenu le nouveau président des Etats-Unis. — AFP

Élections en Islande

Reykjavik — L'Islande va organiser des élections législatives anticipées le 9 mai, a annoncé hier le premier ministre islandais Geir Haarde, sous la pression de la population qui réclame depuis des mois la démission du gouvernement après la faillite de l'économie. Le chef du gouvernement, 57 ans, a en outre annoncé qu'il ne serait pas candidat à ces élections. Il a révélé qu'il souffrait d'un cancer de l'oesophage et qu'il démissionnerait à l'issue du congrès national de son parti, repoussé à la fin mars au lieu de fin janvier. — AFP

Indemnités «laitières» exigées

Pékin — Des parents d'enfants chinois victimes du lait contaminé à la mélamine ont remis hier au ministère de la Santé à Pékin une pétition pour obtenir des indemnités. Cette demande, qui porte des centaines de signatures, a été déposée au lendemain de la condamnation à mort de deux hommes pour leur rôle dans la production et la vente du lait en poudre contaminé qui a causé la mort de six nourrissons et rendu malades près de 300.000 autres enfants. L'ancienne directrice générale de la laiterie au cœur du scandale, le groupe Sanlu aujourd'hui en faillite, a été condamnée à la réclusion à vie ainsi qu'à une amende de 24,5 millions de yuans (3,6 millions de dollars). De la mélamine avait été mêlée au lait en poudre afin qu'il semble plus riche en protéines lors des contrôles. — Reuters

GAZA A BESOIN DE CENTAINES DE MILLIONS



YANNIS BEHRAKIS REUTERS

LES SCÈNES DE DÉSOLATION comme celle-ci sont nombreuses dans la bande de Gaza. Cette femme déambulait hier avec son fils dans les ruines du camp de réfugiés de Jabaliya. L'Organisation des Nations unies a évalué hier à des «centaines de millions de dollars» les besoins les plus urgents de l'enclave palestinienne après l'offensive israélienne et appelé à l'ouverture totale des points de passage avec le monde extérieur, réclamée la veille par le président américain Barack Obama. Le coordinateur humanitaire de l'ONU, John Holmes, a annoncé que l'organisation internationale lancerait en février un appel à des fonds internationaux pour répondre aux besoins humanitaires les plus urgents.

Les Boliviens se prononceront demain sur la Constitution

PAULO A. PARANAGUA

Les Boliviens sont convoqués aux urnes, demain, pour ratifier la Constitution par référendum. L'opposition et le gouvernement de gauche ont modifié, en octobre 2008, une centaine d'articles du texte voté par l'Assemblée constituante fin 2007. L'autonomie des départements, le principal sujet de discorde, est ainsi reconnue. Malgré ce compromis, la droite a mené campagne pour le non. Mais la véritable surprise est venue du centre et d'une partie de la gauche, déçue par le président Evo Morales.

«Cette Constitution est la plus avancée du monde en termes de droits sociaux», assure M. Morales. Selon le premier de ses 411 articles, «la Bolivie est un Etat unitaire social de droit plurinational communautaire, libre, indépendant, souverain, démocratique, interculturel, décentralisé et avec des autonomies». Les «nationalités et peuples indigènes originaires paysans» ont le droit à l'autodétermination.

Selon le politologue Jorge Lazarte, élu centriste à l'Assemblée constituante, le texte discrimine les citoyens en fonction de leurs origines et n'assure pas leur égalité devant la loi. «La Constitution a échoué à rendre compatibles la justice sociale et l'Etat de droit», confie-t-il.

Elue à l'Assemblée constituante sur les listes du Mouvement pour le socialisme (MAS, gauche), le

parti présidentiel, Loyola Guzman, survivante de la guérilla d'Ernesto Che Guevara, a pris position pour le non. «Au lieu d'avoir un projet unique», la Constitution divise les Boliviens, déplore-t-elle. L'analyste Alfonso Gumucio Dagron appelle à annuler le vote, pour ne pas mêler sa voix à la droite ni favoriser un «gouvernement autoritaire» voulant se perpétuer au pouvoir.

M. Morales a reçu, le 15 janvier, le soutien du président brésilien, Luiz Inacio Lula da Silva, qui lui a prodigué des conseils pour éviter une polarisation. «Je ne gouverne pas uniquement pour les pauvres ou les travailleurs, même s'ils sont ma priorité. Je gouverne pour tous», a-t-il expliqué.

L'ancien président centriste Carlos Mesa, qui a dû quitter le pouvoir, s'est prononcé pour le non au référendum. Il fustige cette vision «paternaliste». «La communauté internationale ne juge pas Evo Morales bon ou mauvais président, mais comme un indigène, ce qui relève du racisme», dit-il.

M. Morales a transformé le scrutin en plébiscite et a placé la barre très haut. Après avoir été confirmé au référendum d'août 2008 par 67 % des voix, il espère battre dimanche un nouveau record, en obtenant 80 % de oui pour la 16e Constitution bolivienne. «Personne ne va arrêter cette transformation profonde et démocratique», a-t-il lancé devant ses partisans, jeudi, à La Paz.

Le Monde

600 millions d'euros pour la presse française

Paris — Partisan d'une «presse puissante, s'adressant au plus grand nombre», Nicolas Sarkozy a annoncé hier un plan de 600 millions d'euros sur trois ans pour venir en aide à un secteur sinistré.

Lors de la clôture des états généraux de la presse, le chef de l'Etat a détaillé un programme d'action reprenant une partie des quelque 90 propositions contenues dans le Livre vert réalisé par

des groupes de travail lancés en octobre.

Des problèmes de distribution à la déontologie journalistique en passant par la révolution internet, le président a abordé tous les aspects des défis à relever pour une presse française plongée depuis des années dans un marasme encore aggravé par la crise économique de ces derniers mois.

Reuters

Obama révoque une clause antiavortement

Washington — Le président américain Barack Obama a autorisé à nouveau hier le financement d'organisations pratiquant ou facilitant l'avortement à l'étranger, étendant aux grandes questions de société la remise en cause des politiques de son prédécesseur George W. Bush.

M. Obama a signé un décret abrogeant l'interdiction faite à toutes les organisations non gouvernementales bénéficiaires de financement de l'Etat américain de pratiquer l'avortement ou de dispenser des services relatifs à l'interruption de grossesse en dehors des Etats-Unis, a dit un porte-parole de la Maison-Blanche, Bill Burton.

Signe de la sensibilité de cette question, M. Obama a signé le décret hors présence de la presse, à la différence d'autres décrets au grand retentissement signés la veille et ordonnant la fermeture du camp de Guantanamo. La séance photo à laquelle devait donner lieu la signature a été annulée et la presse n'a obtenu qu'une confirmation laconique que la signature avait bien été apposée au bas du décret.

Cette interdiction était l'une des pommes de discorde dans la grande querelle de société entre les membres très actifs du mouvement contre l'avortement et leurs adversaires. Elle a été instituée par le président républicain Ronald Reagan en 1984, dénoncée par l'un de ses successeurs démocrates, Bill Clinton, puis rétablie dès 2001 peu après son entrée en fonctions par le républicain George W. Bush.

L'avènement du démocrate Barack Obama a suscité une vive inquiétude chez les militants anti-avortement. Plusieurs dizaines d'entre eux ont manifesté hier devant les grilles de la Maison-Blanche. Parmi les panneaux qu'ils brandissaient, l'un proclamait: «Holocauste américain, l'avortement», sur fond de fœtus mort reposant sur le drapeau des Etats-Unis. La veille, les opposants à l'avortement s'étaient réunis par milliers à Washington, à l'occasion de la marche annuelle «pour la vie» marquant l'anniversaire d'une décision de justice capitale sur le droit des femmes à l'avortement aux Etats-Unis.

L'intention prêtée à M. Obama d'utiliser cet anniversaire pour autoriser à nouveau le financement des organisations pratiquant ou facilitant l'avortement était l'une des grandes préoccupations des manifestants qui, chaque année, recevaient le soutien de M. Bush. M. Obama, qui a fait la promesse globale de réconcilier un pays profondément divisé, aura donc choisi de ne pas agir le jour de cet anniversaire. Mais, dans une déclaration publiée jeudi, il a dit rester «déterminé à protéger la liberté des femmes de choisir» entre avoir un enfant ou pas.

Le 36^e anniversaire de l'arrêt «Roe contre Wade» rappelle aux Américains «que cette décision non seulement protège la santé des femmes et la liberté de reproduction, mais symbolise un principe plus large: que le gouvernement n'a pas à se mêler des affaires de famille les plus intimes», a-t-il dit, marquant une nouvelle fois de manière spectaculaire sa différence avec M. Bush.

M. Obama évoquait l'une des décisions les plus fameuses et les plus controversées de la Cour suprême. L'arrêt du 22 janvier 1973, «Roe contre Wade», dit que le droit à la vie privée, présent dans la Constitution, garantit aux femmes la liberté d'avorter. Cet arrêt est depuis lors soumis aux attaques constantes des opposants à l'avortement.

M. Obama a reconnu jeudi que l'avortement était une «question sensible, qui souvent nous divise». Mais, a-t-il ajouté, «quel que soit notre point de vue, nous sommes unis dans la volonté ferme d'empêcher les grossesses non désirées, de réduire le nombre des avortements, et de soutenir les femmes et les familles dans le choix qu'elles font».

Cellules souches

Par ailleurs, les autorités américaines ont donné leur feu vert au premier essai sur l'homme d'une thérapie réalisée à partir de cellules souches embryonnaires humaines, une première mondiale ouvrant la voie à la guérison de lésions et maladies incurables.

«La Food and Drug Administration a autorisé un essai clinique de phase I de la société Geron pour traiter des patients souffrant de graves lésions de la moelle épinière», a indiqué Susan Cruzan, une porte-parole de l'agence américaine des médicaments.

Geron précise avoir utilisé dans ces recherches des lignées de cellules souches embryonnaires créées avant le 9 août 2001, date à laquelle le président George W. Bush avait annoncé l'interdiction d'utilisation des fonds fédéraux pour financer des recherches sur de nouvelles lignées.

Agence France-Presse

Le nouveau président téléphone à Ban Ki-moon

New York — Le président américain Barack Obama a appelé hier le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, pour évoquer des dossiers internationaux comme le réchauffement climatique, la crise économique et la sécurité alimentaire, ont annoncé l'ONU et la Maison-Blanche.

M. Obama a souligné «son attachement à une relation forte entre les Etats-Unis et l'ONU», a indiqué la Maison-Blanche dans un communiqué.

L'ONU et l'administration du président George W. Bush, qui a souvent préféré l'unilatéralisme au multilatéralisme, ont eu des relations difficiles, notamment au moment du déclenchement de la guerre en Irak.

Agence France-Presse

ACTUALITÉS

OTTAWA

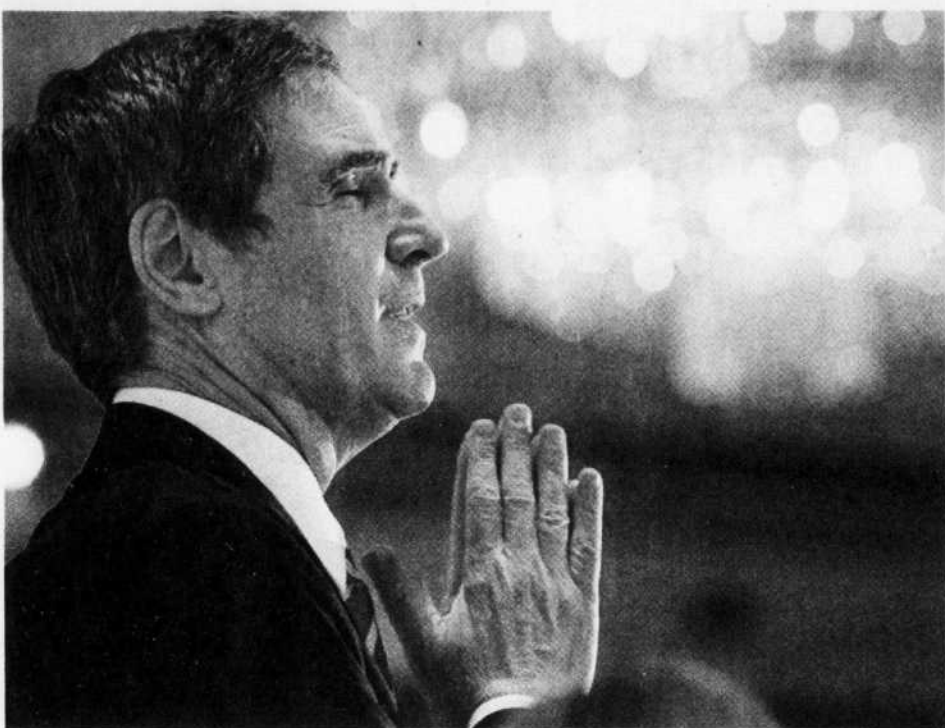
SUITE DE LA PAGE 1

indiqué à la Presse canadienne que le programme de formation professionnelle qui vise à former des travailleurs de secteurs en difficulté, afin qu'ils acquièrent de nouvelles compétences, sera offert partout au pays. Les conservateurs sont convaincus que le programme permettra aux entreprises canadiennes de compter sur une main-d'œuvre plus qualifiée et plus productive. «*La main-d'œuvre sera plus solide, aura davantage de moyens et sera mieux préparée pour les emplois de demain*», a indiqué un représentant du gouvernement, se gardant de donner davantage de précisions sur le du fonctionnement du programme.

Irresponsable, dit l'opposition

Alors que des ministres conservateurs rendaient publiques quelques-unes des mesures du budget Flaherty de mardi prochain, les chefs des trois partis d'opposition à la Chambre des communes critiquaient vertement le premier ministre d'avoir permis le dévoilement, la veille, du montant exact du déficit fédéral. Un représentant du gouvernement avait révélé jeudi que le gouvernement Harper prévoyait des déficits totalisant 64 milliards pour les deux prochaines années, soit 34 milliards cette année et 30 milliards l'année prochaine.

Le chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, a affirmé que le gouvernement ne cherchait qu'à se débarrasser des mauvaises nouvelles avant la divulgation du budget. «*J'ai demandé à M. Harper de ne pas jouer à des jeux comme ceux-là, a-t-il dit devant un regroupement de gens d'affaires de Toronto. Mais il ne peut pas s'en empêcher*». Même son de cloche du côté du Bloc québécois. Gilles Duceppe a dit que «*ça ne se fait pas*». «*Imaginez les conséquences que cela peut avoir sur le marché. Même, on pourrait questionner la légalité d'un tel geste*», a affirmé M. Duceppe. Le chef du Nouveau parti démocratique, Jack Layton, croit quant à lui que la fuite au sujet du montant du déficit est un signe que M. Harper est inquiet d'être battu par une coalition formée par les libéraux et les néo-



Michael Ignatieff devant les membres du Canadian Club hier à Toronto.

démocrates et appuyée par le Bloc québécois. «*C'est le genre de manœuvre à laquelle on a recours lorsqu'on a peur de perdre son emploi*», a déclaré M. Layton.

Alors que le NPD a déjà laissé savoir qu'il s'opposera au budget de mardi, Michael Ignatieff a pour sa part répété hier qu'il ne porterait pas de jugement sur le document sans avoir d'abord consulté le caucus libéral. «*Compte tenu de la très grande importance politique de ce budget, nous aurons un caucus extraordinaire et puis, le lendemain matin, vous n'aurez plus aucun doute sur la position du Parti libéral du Canada*», a affirmé M. Ignatieff. Le chef libéral a affirmé qu'il n'avait pas abandonné l'idée d'une coalition avec les néo-démocrates supportée par le Bloc, mais qu'il en revenait à la gouverneure générale Michaëlle Jean de déterminer si la coalition devait former le gouvernement si le budget était défait.

Dans une lettre intitulée «*Le Parlement est roi!*», 35 professeurs de droit constitutionnel et de science politique recommandent d'ailleurs à la gouverneure générale

du Canada Michaëlle Jean d'inviter le chef de l'opposition officielle Michael Ignatieff à tenter de former un gouvernement «*si l'y avait un vote de non-confiance [sic] ou si une demande de dissolution du Parlement était présentée au terme d'une session parlementaire n'ayant duré que quelque 13 jours*». Ils expliquent qu'il est tout à fait légitime qu'un gouvernement minoritaire qui perd la confiance de la Chambre soit remplacé par un gouvernement qui la gagne, sans passer par des élections. Ils ajoutent, qu'une fois cette confiance perdue, «*la gouverneure générale n'est plus liée par les avis et conseils du premier ministre*». Le doyen par intérim de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa, Sébastien Grammond, estime que «*les conservateurs ont exploité la mauvaise compréhension qu'ont les Canadiens de leur système politique. Ce n'est pas nécessairement le parti qui arrive le premier qui a le droit de gouverner, c'est celui qui réussit à obtenir la confiance de la Chambre*».

Le Devoir avec la Presse canadienne

VOUS ÊTES ICI!

SUITE DE LA PAGE 1

dont les téléphones cellulaires, l'existential question «*es-tu?*», cherche désormais tous les moyens pour y répondre.

Comment? A coup d'applications liées à un système de localisation GPS (Global Positioning system) mais aussi par les méthodes de repérage sur carte, de type Google Map, qui semblent vouloir se répandre dans le quotidien des gens en moins de temps qu'il n'en faut pour passer de Montréal à Sydney en Australie, avec Google Earth.

Cette «*Mapmania*» — ou «*folie de la carte*», aurait dit Molière — devrait d'ailleurs assez bien se porter merci en 2009, préviennent d'ailleurs les cartographes de tendances comme le groupe TrendWatching.com, qui considère l'inéluctable quête du positionnement comme un des courants dominants de l'année en cours. Un courant poussé par «*des consommateurs avides de chercher des amis ou des stations d'essence offrant les prix les plus bas*», résumement les inhalateurs d'air du temps dans un rapport prospectif publié à la fin de l'année dernière.

«*La cartographie et la localisation, c'est quelque chose qui fascine les gens depuis toujours*», résume Denis Poussart, également professeur émérite au département de génie électrique et de génie informatique de l'Université Laval. «*Ça vient répondre à un besoin: celui de visualiser des choses abstraites. Et désormais, avec les technologies, cette visualisation est accessible à tous, en plus de pouvoir être personnalisée*».

Les chiffres le confirment d'ailleurs. Dans les dernières années, les outils d'aide à la navigation en format portable, à installer sur le tableau de bord d'une voiture, sont devenus de véritables objets de désir. Il s'en est vendu 20 millions d'unités en 2006 partout dans le monde. En 2011, c'est 50 millions de ces TomTom, Garmin, Magellan et autre Navigon que l'industrie de la carte en temps réel espère disséminer dans un véhicule près de chez elle, estime la célèbre boîte britannique de consultants en affaires Deloitte.

«*Depuis trois ans, on a vu une progression énorme des ventes*», lance François Damien, propriétaire de la boutique Aux quatre points cardinaux de Montréal, spécialiste en cartes et en GPS. «*Les gens cherchent la facilité, et ce produit la leur donne. On en veut pour la voiture, mais aussi pour vélo, la course à pied, le plein air. C'est l'époque qui*

veut ça». Et les banquiers s'en réjouissent sans doute: d'ici trois ans, ce marché devrait permettre de générer 12 milliards de dollars, contre 4,5 milliards en 2006, estime le département d'analyse des marchés mondiaux de la CIBC.

Ici, maintenant, tout de suite

Pas de doute, la cartographie numérique a le vent dans les voiles. Et au-delà des voitures et des nombreuses applications disponibles sur le Web pour localiser le crime dans une zone géographique donnée ou pour voir le Pentagone et la Grande muraille de Chine d'en haut, cette technologie se répand de plus en plus dans les téléphones portables, qui peuvent désormais associer communication et localisation.

Le prix dérisoire aujourd'hui des microprocesseurs nécessaires pour transformer un cellulaire en GPS n'est d'ailleurs pas étranger à cette nouvelle hybridation technologique, un mariage publiquement scellé dans la dernière campagne de publicité télévisée du géant de la téléphonie Bell Canada.

Dans le tube cathodique, à l'heure de grande écoute, un musicien de rue isolé va, en quelques minutes, se faire plein d'amis pour un concert improvisé. En plein air. À l'origine de cette *jam session*, un téléphone intelligent de type Blackberry — mis en vedette dans ce 30 secondes consacrées à la dépense — qui permet à son propriétaire de prendre une photo, de localiser précisément l'action sur une carte, avec son GPS intégré, et de transmettre le tout à ses potes par Internet afin de les inviter sur-le-champ à une prestation musicale urbaine.

Le ici-maintenant-tout-de-suite est désormais à la portée de tous. Dans une poche. Et son avenir risque bien d'être radieux... surtout dans des sociétés aux prises avec d'importants questionnements existentiels.

«*Moins on sait où on va, plus on a le désir de savoir où l'on est*», résume le psychanalyste français Serge Tisseron, auteur du bouquin *Virtuel, mon amour. Penser, aimer, souffrir à l'ère des nouvelles technologies* (Albin Michel). «*Plus l'être humain doit faire face à des problèmes graves, comme le réchauffement climatique, la guerre, la crise économique, et pense qu'il ne va pas arriver à les surmonter, plus il va exprimer le désir de maîtriser les choses et les personnes proches de lui. Chose que les technologies de la géolocalisation lui permettent de faire facilement*».

Et il ne s'en prive pas. C'est qu'au-delà d'un point clignotant sur une carte, d'une «*pinouche*» rouge en trois dimensions sur un coin de rue virtuel, cette quête du posi-

tionnement dans l'espace et le temps vient certainement répondre au besoin très humain de «*se voir en train de faire quelque chose*» et de «*se constituer, du coup, en spectateur de ses propres actions*» pour mieux avoir l'assurance de sa propre existence, poursuit M. Tisseron.

Mais il y a plus. Individualisé par les transformations sociales et les technologies, le consommateur de codes binaires chercherait tant à se situer dans son environnement qu'à voir où se situent ceux qui l'entourent. Pour se rassurer et se sentir, paradoxalement, moins seul.

«*Les nouvelles technologies sont là pour répondre à nos angoisses*, ajoute l'explorateur de l'âme humaine. *Quand, au téléphone cellulaire, on demande à quelqu'un où il est, ce que l'on cherche à savoir, finalement, c'est: "Penses-tu à moi?" Maintenant, en sachant où notre interlocuteur se trouve dans l'espace, avec la précision d'un GPS, ça nous donne l'impression d'être visuellement avec lui*». Et cette donnée est véritablement capitale pour nous convaincre d'une chose: «*Que ceux qu'on aime ne nous oublient pas*».

Cette psychanalyse de la géolocalisation est sans doute juste. Elle semble également vouloir annoncer, pense M. Tisseron, le début d'un temps nouveau. Un temps où les rapports humains risquent à l'avenir de se jouer de plus en plus dans des univers parallèles et surtout virtuels, soutenus par des outils de positionnement de plus en plus sophistiqués.

«*Il n'y a pas de doute, lance-t-il, le corps va être de moins en moins le repère de la relation. Nous allons, avec ces technologies, pouvoir entretenir des relations très fortes sans passer par des présences corporelles*», simplement en contemplant le point rouge clignotant sur une carte. Pourquoi pas?

Evolution pour les uns, régression pour les autres, cette reconfiguration des rapports sociaux pourrait aussi très bien nous conduire collectivement tout droit au «*septième continent*» dont les contours ont été tracés à la fin du siècle dernier par le philosophe Jacques Attali. C'était en 1997, dans les pages d'*Une brève histoire de l'avenir* (Fayard).

L'homme imaginait alors cet endroit impalpable où prendrait vie, sous l'influence d'Internet et des nouvelles technologies, tout ce qu'on trouve dans le monde réel — objets mais aussi comportement humain — sans les contraintes de la matérialité et du face-à-face.

Comme quoi l'humain, si l'on se fie à Attali, en cherchant éperdument à savoir où il est en ce moment, va finalement savoir où il va.

Le Devoir

ÉTOILES

SUITE DE LA PAGE 1

la femme de Bailey l'autorisation de procéder à une opération particulièrement risquée. Un prêtre est appelé pour administrer au blessé les derniers sacrements. Une seconde opération se révèle nécessaire. Puis, dans les heures et les jours qui suivent, Bailey récupère miraculeusement. Il survira — jusqu'en 1992, à l'âge de 88 ans, même —, mais il ne jouera plus jamais au hockey.

Dans les semaines qui suivent, les autorités de la Ligue nationale décident de présenter un match bénéfique dont les recettes — près de 21 000 \$, finalement — seront versées à Bailey et à sa famille. Le 14 février 1934, au Maple Leaf Gardens de Toronto, l'équipe locale affronte une sélection des meilleurs joueurs des autres clubs de la ligue et l'emporte 7-3.

Ainsi eut lieu le tout premier match d'étoiles de l'histoire de la LNH. Il ne figure pas officiellement au palmarès parce que la tradition n'avait pas encore été formellement instituée, mais on y trouve bien le germe d'une idée qui allait se répandre. De nos jours, on a plutôt affaire à une vaste opération marketing, qui fait l'objet de critiques quant à son format, quant à son moment, quant à l'intérêt qu'elle suscite auprès des amateurs, mais cela n'empêchera pas la 57^e All-Star Game d'être présentée à Montréal, demain, à l'occasion du centenaire du Canadien.

Avant ce match de 1934, Bailey avait d'ailleurs remis, au nom des Leafs, un trophée au président de la LNH Frank Calder. On proposait ainsi que le match des étoiles devienne un événement annuel destiné à venir en aide aux joueurs ayant subi des blessures graves. La suggestion ne fut pas immédiatement retenue. (Et en passant, Shore ayant été retenu au sein de la formation étoile, il était à Toronto ce soir-là, et Bailey est allé lui serrer la main. Tout fut bien qui finit bien.)

Deux autres tragédies devaient être à l'origine des matchs d'étoiles suivants. Le 8 mars 1937, le grand Howie Morenz, le numéro 7 du Canadien et le plus rapide patineur de son époque, meurt dans sa chambre de l'hôpital Saint-Luc cinq semaines après avoir subi une quadruple fracture à la jambe. Embolie pulmonaire ou infarctus, les sources ne concordent pas. Des funérailles sont tenues dans un Forum bondé, et en novembre de cette même année, l'amphithéâtre accueille en son honneur un match opposant des joueurs du Canadien et des Maroons de Montréal aux stars des autres équipes. Victoire de 6-5 des visiteurs.

Puis, à l'été 1939, Babe Siebert, un ancien défenseur qui venait tout juste d'être nommé entraîneur du Canadien, se noie dans le lac Huron avant même d'avoir pu diriger son premier match. Le 29 octobre, le CH s'incline 5-2 dans une rencontre face à une sélection d'étoiles qui permet d'amasser 15 000 \$ pour la famille du disparu.

Les vrais matchs

Au sortir de la guerre, la Ligue nationale décide enfin de souscrire à l'idée d'Ace Bailey et de présenter une partie d'étoiles sur une base régulière. Formule retenue: le champion de la coupe Stanley de la saison précédente face à un assemblage de ce que le reste de la ligue a de mieux à offrir. La première des 56 vraies rencontres pré-

sentées à ce jour se déroule donc à Toronto le 13 octobre 1947 et les étoiles gagnent 4-3 dans une joute âprement disputée. En guise d'innovation, une baie vitrée remplace à cette occasion le traditionnel grillage derrière chacun des buts, une tendance qui finira bientôt par emporter tous les arénas bien qu'au début, plusieurs plaintes soient émises: les spectateurs ne peuvent plus entendre aussi bien les sons du jeu.

A deux exceptions près au début des années 1950, ce format tiendra jusqu'à la grande expansion de 1967-68. Mais en 1966-67, un changement important survient: jusque-là, le match avait toujours été présenté avant le début du calendrier régulier. Décision est alors prise de le déplacer à la mi-saison. On cherche ainsi à mieux vendre le hockey aux États-Unis, qui s'approprient à accueillir six nouvelles franchises — Philadelphia, Pittsburgh, Minnesota, St. Louis, Oakland et Los Angeles —, en évitant la concurrence directe avec les séries éliminatoires du baseball majeur et la saison de la Ligue nationale de football.

Passée à 12 équipes, comme si elle ne savait pas que c'était bien mieux quand il y en avait juste six, réparties en deux divisions, la LNH se trouvait dès lors devant une voie évidente à suivre: l'Est contre l'Ouest. Puis, à compter de 1974-75, parvenue à 16 équipes formant quatre divisions au sein de deux associations, ce fut la «*conférence*» Prince de Galles contre la Clarence Campbell. On revint à Est contre Ouest en 1993-94.

Les années 1980 et 1990 marquent l'avènement d'abord d'un style de jeu plus offensif, puis de contrats plantureux, avec le résultat que le match des étoiles présente des scores de plus en plus élevés alors que les joueurs craignent de se blesser dans une rencontre sans véritable enjeu et que, conséquemment, la robustesse en est complètement exclue. Un certain ennui point.

En 1998-99, la chute du Rideau de fer a achevé de transformer considérablement le visage de la LNH, de sorte qu'une nouvelle formule est mise à l'essai: l'Amérique du Nord contre l'Europe (baptisée «*Monde*» bien que les Sud-Américains, les Asiatiques, les Océaniens et les Africains se fassent plutôt rares dans le circuit). Cela durera cinq ans, puis on reviendra à la situation qu'on connaît encore aujourd'hui, Est et Ouest.

Le match des étoiles n'a pas été présenté en 1979 en raison de la Coupe du défi, une série de trois matchs entre la LNH et l'équipe nationale d'URSS à New York, ni huit ans plus tard, à l'occasion de Rendez-vous 87 à Québec. Deux lock-outs en ont empêché la tenue en 1995 et 2005, et la présente convention collective liant joueurs et propriétaires prévoyant la participation des hockeyeurs de la LNH aux Jeux olympiques, il n'a pas eu lieu en 2006, ni ne sera à l'affiche l'an prochain.

Aujourd'hui, alors que plusieurs joueurs devenus comptes de banque ambulants se désistent chaque année pour cause de blessures ou d'ennuis plus ou moins réels, tout le monde semble avoir sa petite idée sur la façon de réformer encore une fois le match des étoiles. Faut-il que le match ait un enjeu, comme c'est le cas au baseball? Faut-il l'abolir carrément? Ne retenons pas notre souffle en attendant la réponse.

Le Devoir

Rectificatif

Contrairement à ce que nous écrivions dans l'article «*Huntingdon — Stéphane Gendron accusé de harcèlement par une*

conseillère», publié dans *Le Devoir* du jeudi 22 janvier, la directrice générale de la Ville de Huntingdon ne se nomme pas Colette Arseneault, mais plutôt Johanne Hébert. Nos excuses.

■ La liberté mise en jeu ■ Une interface humain-machine > À lire en pages A 4 et A 5

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québecor Media, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Beaudry, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0838. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.